mai/juin 2019 • 1,50 €
Bimestriel #130

le monde des artisANs

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA // PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

04 ÉVÉNEMENT
Artisans et outils numériques

PORTRAIT

CHARLINE LAMOTTE
UNE FILLE D'ENCRE ET DE PAPIER

P. 14

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Jean-Christophe
au Campus des Arcs

Carole
à Marseille

Sylvie
à Saint-Laurent-du-Var

Michèle
à Gap

Jean-Pierre
au Campus des Arcs

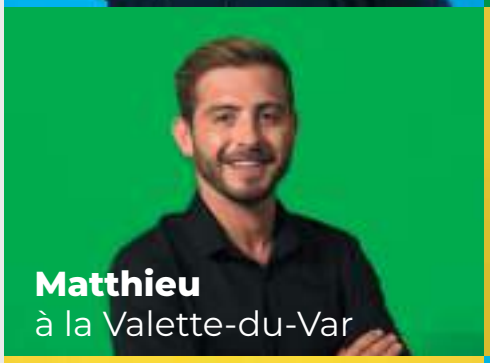
Matthieu
à la Valette-du-Var

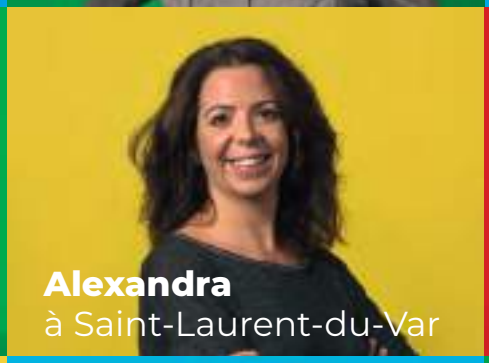
Alexandra
à Saint-Laurent-du-Var

Zoïa
au Campus d'Avignon

Loïc
à Avignon

Yves
au Campus du Beausset

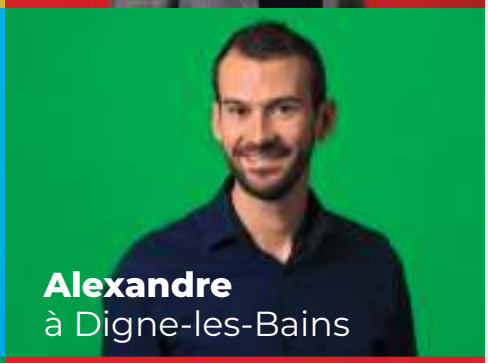
Alexandre
à Digne-les-Bains

Christophe
à Salon-de-Provence

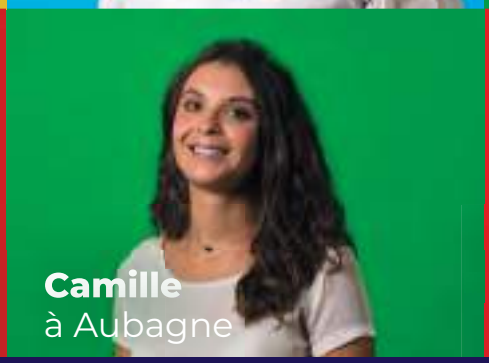
Camille
à Aubagne

Thomas
à Avignon

Ils s'engagent...

**Vous n'êtes pas seul. Nous sommes là.
Pour vous accompagner, comptez sur nous,
et 1000 experts de l'Artisanat.**

cmar-paca.fr | PARTENAIRE D'AVENIR

Merci au photographe Patrice Terraz et à l'agence lagriffe.io

Parce que les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat et moi-même sommes d'abord artisans, nous savons d'expérience qu'au-delà de nos savoir-faire, la persévérance, la créativité et l'innovation sont des qualités indispensables pour pérenniser son activité et la développer.
Cette capacité à rester en mouvement et à viser l'excellence sans relâche fait la particularité de nos entreprises qui se surpassent et s'adaptent au quotidien. La Chambre de métiers répond à cet engagement en mettant à disposition des artisans les moyens de leurs ambitions. Elle propose en proximité plus de 100 prestations, toutes construites à partir des besoins réels des artisans.
Dans ce numéro, vous découvrirez notamment la nouvelle offre disponible pour passer le cap du numérique et l'utiliser pleinement comme outil de croissance (p. 4-6). Vous lirez comment les titres tels que celui de Maître artisan ou de Meilleur Ouvrier de France vous permettent de vous démarquer en donnant de la visibilité à la qualité de vos savoir-faire (p. 8-9). Vous aurez également un aperçu du travail de terrain que les élus mènent sur tout le territoire pour faire vivre et renforcer notre réseau de partenaires, si précieux pour la reconnaissance et la valorisation de notre secteur (p. 34-40 et p. 44-45).
En partenaire d'avenir, nous sommes à vos côtés.

Jean-Pierre Galvez
Président de la Chambre
de métiers et de l'artisanat de région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? **WWW.CMAR-PACA.FR**

@CMARPACA
@CMAR_PACA
CMAR@CMAR-PACA.FR
YOUTUBE

10

12

28

DOSSIER
Grand débat de l'artisanat

ÉVÉNEMENT 04
Artisans et outils numériques

ACTUALITÉS 08
Maître artisan :
la plus haute distinction
de l'artisanat
Les titres professionnels,
gages de l'excellence
des savoir-faire

URMA PACA 10
Un réseau de partage
et de rencontres
Transmettre la passion
de l'artisanat

FORMATION CONTINUE 12
Examen taxi et VTC

PORTRAIT 14
Charline Lamotte :
une fille d'encre et de papier

TERRITOIRES 34
Toute l'actualité par département

AGENDA 42
Les événements par département

LES ÉLUS À VOS CÔTÉS 44
En images : les élus
de la Chambre de métiers
et de l'artisanat de région Paca
s'investissent sur leur territoire

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 et 33 à 48 pour les abonnés du Vaucluse. Il comporte un encart CMAR Paca.

Le Monde des artisans n°130 – mai/juin 2019 – Édition de Provence-Alpes-Côte d'Azur – **Rédactrice en chef:** Marge Vandendries – **Rédactrice en chef adjointe:** Céline De Stéfanis – **Rédaction:** Augustin Aubert (Redac Pro), Déborah Azgut, Céline De Stéfanis, Marion Martin-Lurcel (Agence Oyopi), Noémie Voyazopoulos – **Ont collaboré à ce numéro:** Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Christelle Fénéon, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson – **Éditeur délégué:** Stéphane Schmitt – **Rédaction:** ATC, port.: 06 82 90 82 24, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com – **Secrétariat de rédaction:** Pixel6TM – **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris – **Publicité:** Thierry Jonquières, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr et Cédric Jonquières, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr – **Photographies:** Pixel6TM – **Crédit photos locales sauf mention contraire:** CMAR Paca – **Promotion diffusion:** Shirley Elter, Tél.: 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter – **Conception éditoriale et graphique:** TEMA | *presse*, Tél.: 03 87 69 18 01 – **Fabrication:** Pixel6TM, Tél.: 03 87 69 18 18 – **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1. PDG et directeur de la publication : François Grandidier. – **N° commission paritaire:** 0321 T 86957 – **ISSN:** 1271-3074 – **Dépôt légal:** à parution – **Impression:** Imprimerie Léonce Déprez - Zone industrielle Riutz - 62620 Barlin.

84

PEFC 10-31-1495 Certifié PEFC pefc-france.org

Origine géographique du papier: Allemagne · Taux de fibres recyclées : 0,00 % · **Certification des fibres utilisées:** PEFC · **Au moins 1 des indicateurs environnementaux:** Ptot 0,016 kg/tonne

Artisans et outils NUMÉRIQUES

Trois idées pour développer votre entreprise

Le numérique c'est fantastique ? Pas forcément, répondent les artisans exposés à une concurrence nouvelle de l'économie digitale et de ses plateformes de services. Si le numérique n'a rien d'une baguette magique, vous pourrez bénéficier de ses nouveaux outils pour faire connaître vos produits, améliorer votre relation client, développer votre chiffre d'affaires, ou encore innover... Comment ? Avec le coup de main de la Chambre de métiers et de la Région Sud.

Pourquoi passer au numérique ?

Non, le numérique n'est ni un effet de mode, ni réservé aux grandes entreprises ! Si les outils numériques ne datent pas d'aujourd'hui (email, site internet, Smartphone...), leurs usages sont devenus une vraie réponse aux attentes des consommateurs connectés. Passer au numérique vous permettra de gagner en productivité, en efficacité ou encore en performance : le trio gagnant pour assurer votre développement. La Chambre de métiers, soutenue par le Région Sud, lance un plan d'actions numériques ambitieux pour aider le plus d'artisans possible à oser le numérique au bénéfice de leur entreprise, ou à booster leur transition numérique s'ils sont déjà lancés.

IDÉE N°1 – PARTICIPER AU DIGITAL TOUR

50 ateliers -débats pour mieux comprendre ce que les outils du numérique peuvent apporter à votre métier. Organisés dans toute la région pour les artisans, ces ateliers abordent en deux heures un sujet lié au numérique avec un spécialiste et vous permettent d'échanger avec d'autres professionnels sur leurs bonnes pratiques. Par exemple : quelles sont, pour mon entreprise, les opportunités des plateformes numériques et des marketplaces ? Comment puis-je m'en servir pour développer mes ventes ? Comment sécuriser les données de mon entreprise ? Comment valoriser l'image et la réputation de mon entreprise sur Internet ? Comment piloter mon activité

avec mon Smartphone ? À quoi peuvent me servir les objets connectés ? Si au moins l'une de ces questions vous interpelle, demandez le programme et inscrivez-vous vite ! (Places limitées).

VOS CONTACTS DIGITAL TOUR

- **Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes :** Marie-Hélène Fernandes > mh.fernandes@cmar-paca.fr
- **Alpes-Maritimes :** Odile Meunier > o.meunier@cmar-paca.fr
- **Bouches-du-Rhône :** Mathieu Esquembre > m.esquembre@cmar-paca.fr
- **Var :** Isabelle Dutres > i.dutres@cmar-paca.fr
- **Vaucluse :** Christelle Arzac > c.arzac@cmar-paca.fr

IDÉE N°2 – DEMANDER UN DÉCLIC NUMÉRIQUE

L'appui d'un conseiller pour vous emparer des outils numériques et les utiliser à votre bénéfice.
Rechercher de nouveaux clients, partager un planning et répartir les tâches au sein de votre équipe, garder un œil sur vos concurrents, communiquer sur les réseaux sociaux et fidéliser vos clients, améliorer votre visibilité ou vendre vos produits sur Internet... À chacun de vos besoins correspond un outil numérique qui vous facilite la vie. Il suffit de choisir le bon et de savoir s'en servir. Voilà pourquoi la Chambre met à votre disposition une nouvelle équipe de conseillers. Tous formés au marketing digital, passionnés de nouvelles technologies et experts du monde artisanal, ils viennent dans votre entreprise pour un Déclic numérique. Cet accompagnement de deux demi-journées a pour objectif d'apporter une réponse immédiate à votre besoin en vous aidant à passer un cap dans votre transition numérique, quel que soit votre niveau. C'est simple, très concret et centré sur votre besoin ! (Voir témoignage d'Isabelle Campani).

VOS CONTACTS DÉCLIC NUMÉRIQUE

- **Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes :** Elsa Kuntz > e.kuntz@cmar-paca.fr
- **Alpes-Maritimes :** Lucia Olat Casanova > l.olat-casanova@cmar-paca.fr
- **Bouches-du-Rhône :** Margaux Deroo > m.deroo@cmar-paca.fr
- **Var :** Julien Charpentier > j.charpentier@cmar-paca.fr
- **Vaucluse :** Anne-Sophie Colella > as.colella@cmar-paca.fr

+ de 25

FORMATIONS SPÉCIALES ARTISANS

proposées par la Chambre de métiers sur les outils numériques (Internet, e.commerce, web marketing, réseaux sociaux, images, 3D...)

Isabelle Campagni
Créatrice de sacs et petite maroquinerie sous la marque Isa C... à La Seyne-Sur-Mer

« J'ai créé mon entreprise en 2018. Mon activité démarre, mais je ne veux pas me lancer dans un site Internet marchand tout de suite. Je préfère d'abord passer par les réseaux sociaux pour me faire connaître, présenter mes créations, tisser des liens avec ceux qui veulent suivre ma marque, et réaliser des ventes « coup de cœur ». Cela commence à fonctionner, mais j'ai besoin de développer mes communautés et être plus visible, sur Instagram comme sur Facebook. C'est pour cela que j'ai sollicité un Déclic numérique. Julien, le conseiller de la Chambre de métiers, est venu deux fois dans mon atelier. Il m'a donné plein d'astuces : comment travailler les photos que je publie, comment choisir mes hashtags sur Instagram pour toucher le maximum de monde... Ça m'aide à récolter plus de commentaires et d'abonnés. Julien m'a aussi montré comment fonctionnait Google My Business. Du coup j'ai créé une page avec cet outil pour pouvoir gérer les infos qui apparaissent sur Google quand on cherche ma marque, et aussi pour commencer à recevoir des avis positifs. La suite ? J'envisage une formation sur Pinterest avec la Chambre de métiers ».

MesEnviesMesIdees mesenviesmesidees +

IDÉE N°3 – DÉCOUVRIR ET EXPLORER L'UNIVERS FABLAB

Une porte d'entrée vers de nouvelles façons de travailler, concevoir, prototyper grâce au numérique !
Les FabLabs sont des ateliers de fabrication tournés - pour la plupart - vers le numérique, permettant de partager des savoirs et des outils (imprimante 3D, découpe laser, machines CNC…). Véritable usine à taille humaine, le FabLab permet la conception et la fabrication de prototypes, voire même de petites séries. C'est également un lieu de partage et d'échanges de savoirs, d'expériences, d'outils. Il existe une douzaine de FabLabs dans la région. La Chambre vous propose de les découvrir sous plusieurs angles : une visite, pour découvrir le matériel, le fonctionnement et l'intérêt du FabLab pour votre activité ; un « atelier prototypage » d'une journée, où vous contribuez à la mise au point d'un outil numérique pertinent pour votre entreprise ; un « Start'Up Weekend », pour co-concevoir et co-fabriquer un prototype avec d'autres entreprises pendant deux jours.

VOS CONTACTS FABLABS

- **Alpes-de-Haute-Provence :** Céline Samonini > economie04@cmar-paca.fr
- **Hautes-Alpes :** Bertrand Hardy > b.hardy@cmar-paca.fr
- **Alpes-Maritimes :** Valérie Mercanti > v.mercanti@cmar-paca.fr
- **Bouches-du-Rhône :** Meddy Kefi > m.kefi@cmar-paca.fr
- **Var :** Vincent Gallegos > v.gallegos@cmar-paca.fr
- **Vaucluse :** Sandra Goffart > s.goffart@cmar-paca.fr

5 CHIFFRES CLÉS SUR LES USAGES NUMÉRIQUES DES ARTISANS

92 %

des artisans utilisent le mail.

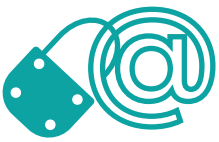

76 %

utilisent le numérique pour la facturation, le référencement, la gestion des stocks…

68 %

surveillent leur e-reputation.

67 %

utilisent régulièrement ou systématiquement le numérique dans leur relation clients.

43 %

communiquent sur les réseaux sociaux chaque jour ou chaque semaine.

AZUR TRUCKS
Groupe IPPOLITO

LOCATION

ENSEMBLE, au service de vos véhicules PROFESSIONNELS

VÉHICULES DE
LOCATION
COURTE, MOYENNE & LONGUE DURÉE

PLATEFORME DE
GESTION DE PARC
RESTEZ CONCENTRÉS SUR VOTRE MÉTIER

AVEC PLUS DE **1 000 VÉHICULES** EN PARC
OPTEZ POUR LA SOLUTION **CLOVIS LOCATION** !

Roulez tranquilles, tout est compris !

AVIGNON • ZI de Courtine 486 rue de l'Aulanière, 84000 Avignon | 04 90 13 10 14
ORANGE • ZAC porte Sud Coudoulet Ouest Rue Roussane, 84100 Orange | 04 90 13 10 14

DU **VÉHICULE UTILITAIRE** AU **POIDS LOURD**

- Frigorifiques de 3.5t à 19t
- Fourgons tôlés
- Fourgons de 20m³ à 50m³
- Fourgons brasseurs
- Tracteurs routiers/hydrauliques
- Semi-remorques
- Bras Ampliroll
- Bennes de 3.5t à 26t

clovis LOCATION

www.azur-trucks.fr

TITRES PROFESSIONNELS
gages de l'excellence des savoir-faire

Maître artisan
La plus haute distinction de l'artisanat

MAISON BRUN. Le titre de maître artisan a été créé pour valoriser les professionnels en reconnaissant leur niveau de formation et d'expérience, gages de l'excellence d'un savoir-faire auprès du grand public.

« *La Maison Brun propose des produits de qualité depuis trois générations, il fallait l'officialiser* », explique Patrick Brun, artisan boucher charcutier traiteur à La Garde (83). Pour obtenir le titre de maître artisan, il faut remplir certaines conditions. Vous pouvez vérifier que vous êtes éligible avec un conseiller de la Chambre de métiers avant d'adresser une demande auprès de votre chambre départementale. « *J'ai été encadré par un conseiller que j'ai rencontré à deux reprises pour formaliser les choses* », précise Patrick Brun. Il peut aussi vous accompagner dans la constitution du dossier de candidature à envoyer, selon les cas, au président de la Chambre de métiers ou à la Commission régionale des qualifications (Corequa). Votre dossier doit être le reflet de votre parcours (diplômes, attestation d'immatriculation au registre des métiers, liste des apprentis formés…). Votre conseiller peut vous aider à démontrer votre engagement dans la promotion de l'artisanat. Il saura valoriser vos participations à des manifestations collectives, à des travaux de recherche, à la rédaction d'ouvrages professionnels, à la reconnaissance d'une technique propre à votre métier… Votre implication dans la formation se quantifie par votre participation à des jurys d'examen et aux attestations de réussite de vos apprentis.

4F MEDIA/ADOBE STOCK

Un savoir-faire reconnu

Si vous possédez un brevet de maîtrise, c'est le président de la Chambre de métiers qui étudie votre dossier, à condition de justifier d'un minimum de deux ans de pratique professionnelle. En revanche, si vous possédez un diplôme équivalent, un minimum de deux ans de pratique professionnelle et des connaissances en gestion et en psychopédagogie équivalentes à celles du brevet de maîtrise, le président transmet votre dossier à la Corequa, placée sous sa présidence. Elle a ensuite trois mois pour statuer. C'est également la Corequa qui vous distingue si vous n'avez pas de diplôme, à condition d'être immatriculé au répertoire des métiers depuis au moins dix ans, de justifier d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou d'actions de formation, et d'avoir formé au moins trois apprentis. Vous recevez ensuite par courrier votre diplôme de maître artisan avant d'assister à une cérémonie de remise officielle. « *Les choses vont assez vite si l'on remplit sérieusement le dossier*, ajoute Patrick Brun. *Cela m'a pris quatre-cinq mois en tout.* » En devenant maître artisan, vous êtes répertorié dans un fichier spécifique du répertoire des métiers et vous bénéficiez d'outils de communication : « *J'ai reçu mon titre la semaine dernière et j'ai déjà intégré le logo sur mon site Internet !* », s'enorgueillit Patrick Brun. Mais surtout, vous bénéficiez de la notoriété d'une marque nationale qui démontre votre engagement dans la promotion de l'artisanat et la recherche de l'excellence à travers un savoir-faire reconnu.

Pour être accompagné dans l'obtention de ce titre, rendez-vous sur www.cmar-paca.fr

Meilleur Ouvrier de France
Valoriser et transmettre des talents d'exception

En signant un partenariat en 2018, la Chambre de métiers et la Société nationale des meilleurs ouvriers de France (SNMOF) ont formalisé une collaboration de longue date, bien décidées à proposer un programme d'actions communes pour promouvoir l'excellence artisanale dans la région Sud.

Une même philosophie réunit les Meilleurs Ouvriers de France et la Chambre de métiers et de l'artisanat : valoriser et promouvoir les métiers et les savoir-faire des artisans auprès du grand public, notamment des jeunes. C'est donc tout naturellement qu'ils ont souhaité officialiser leur collaboration, en conjuguant leurs compétences.

La transmission d'une passion

C'est dans le cadre de ce partenariat que les apprentis des sept campus de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat pourront participer régulièrement à des ateliers animés par l'un des Meilleurs Ouvriers de France. Ils bénéficieront ainsi de l'expertise, du talent et des conseils de ces artisans d'exception, pour cultiver à leur contact le goût de l'excellence. Les 12 et 13 février derniers, au campus d'Avignon, ce sont les apprenants de Brevet de Maîtrise boulangerie qui ont eu la chance d'être formé par Philippe Hermenier, aux techniques des pains spéciaux et viennoiseries. Peut-être aura-t-il fait naître chez certains l'envie de concourir pour devenir Meilleur Apprenti de France ?

▲ Philippe Joannes, Président des Meilleurs Ouvriers de France pour la région Sud.

ENVIE DE DEVENIR MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE ?

Pour concourir au titre, vous devez être âgé d'au moins 23 ans au moment de la clôture des inscriptions. La compétition se déroule sur deux années avec des épreuves qualificatives dans un premier temps, puis les finales. Parmi les 200 métiers manuels représentés, certains exigent que le candidat réalise un ou plusieurs chefs-d'œuvre, d'autres font l'objet d'épreuves dites « en direct », comme la coiffure ou la cuisine par exemple. À l'issue du concours, le Comité d'organisation des expositions du travail (COET) délivre, sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, le diplôme « Un des meilleurs ouvriers de France » en fonction de la moyenne des notes obtenues aux épreuves. Les lauréats peuvent ensuite transmettre leur passion en participant à différents événements et concours.

http://www.meilleursouvriersdefrance.info/

UN RÉSEAU de partage et de rencontres

L'Apprentissage est encore bien trop souvent vu comme une voie secondaire par rapport à la formation générale. Pourtant, l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat de région (URMA PACA) regorge de talents et de passion. Partant de ce constat et avec le soutien du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre de métiers et de l'artisanat a choisi de s'inscrire pleinement dans une politique de promotion et de communication grâce au programme des Ambassadeurs de l'apprentissage.

L'excellence est le maître mot sur nos campus: lauréats de concours, titres de Meilleur Les Ambassadeurs, c'est un réseau d'apprentis remarquables, en cours de formation ou récemment diplômés, qui apporteront une information et une vision concrète et pratique de ce qu'est l'apprentissage à travers leurs récits de vie, leurs témoignages et leurs succès. Les Ambassadeurs sont les porte-paroles de l'apprentissage sur l'ensemble des dispositifs de promotion existants. Dès la rentrée en septembre 2019, ils participeront à des forums, salons, conférences et rencontres, dans les endroits où se réfléchit et se décide l'orientation, afin de présenter l'Université des Métiers, ses formations, ses valeurs et l'avenir que l'on s'y prépare. Plus de 50 apprentis sont désormais des Ambassadeurs de l'apprentissage au sein de l'Université des Métiers, répartis sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour en savoir plus sur l'apprentissage et les formations
proposées par l'Université des Métiers, rendez-vous sur
www.urma-paca.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur (URMA PACA – 109 formations, 38 métiers, 9 secteurs d'activité), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA forme 20 % des apprentis de la région dans l'un des 7 Campus. Plus de 80% d'entre eux trouvent un emploi à l'issue de leur cursus..

TRANSMETTRE la passion de l'artisanat

Audrey Proto, en 2e année de BTS assistante de gestion au Campus des Arcs de l'Université des Métiers, et Louis Barnique, en Brevet de Maîtrise Boulanger, au Campus d'Avignon, 22 ans tous les deux, prennent leur rôle très au sérieux et vont avec joie à la rencontre des jeunes.

Qu'avez-vous ressenti quand on vous a proposé ce rôle d'Ambassadeur de l'apprentissage ?

Audrey Proto : Quand le Campus me l'a proposé, cela m'est apparu comme une évidence car je suis très sociable et cela me correspondait bien. Je suis arrivée à l'Université des Métiers et de l'Artisanat un peu par hasard et je n'y avais jamais pensé avant, par méconnaissance. Donc contribuer à la promotion de l'apprentissage lors des événements organisés par la Chambre de métiers ou des portes-ouvertes du Campus, pour moi, c'est génial.

Louis Barnique : Moi, c'est l'un de mes professeurs qui est venu me voir pour m'en parler. Je me suis dit que ce serait intéressant d'aider les jeunes qui cherchent leur voie. J'aurais aimé bénéficier d'un tel accompagnement lors de mon choix d'orientation…

N'est-ce pas difficile de s'exprimer devant un public ?

L. B. : Comme je suis timide, j'avoue que la formation proposée par la Chambre de métiers avec un coach a été très positive. Il nous a montré comment nous exprimer à l'oral, comment se tenir, etc. J'ai appris comment faire porter ma voix, éviter de bégayer, canaliser mon trac.

A. P. : Nous avons suivi deux formations qui m'ont passionnée, notamment celle sur la prise de parole en public. Je suis déjà plutôt à l'aise mais cela m'a permis de savoir comment m'adresser à un public jeune. L'autre formation portait sur la stratégie social média, pour savoir comment mettre en avant nos actions sur les réseaux sociaux. C'est très enrichissant et cela m'apporte de nouvelles cordes à mon arc.

Qu'avez-vous envie de transmettre aux personnes que vous rencontrez ?

A. P. : Je suis allée à l'université classique et à l'URMA PACA, je peux donc leur parler d'expérience. J'ai constaté que l'on ne parlait pas assez de l'apprentissage et que l'artisanat n'était pas assez présenté aux jeunes. J'aime aller vers eux pour leur faire découvrir de nouvelles perspectives d'avenir. Ce que nous leur disons est très complémentaire de ce que peuvent leur dire leurs professeurs. Ils sont très curieux et intéressés par l'aspect pratique de cette formation, l'indépendance et la responsabilisation qu'elle apporte.

L. B. : C'est important de partager notre quotidien avec les collégiens ou les lycéens. Cela va faire 9 ans que je suis en apprentissage et selon moi, c'est une formation idéale. Nous, nous pouvons vraiment leur parler de quelque chose de concret puisque c'est notre quotidien. Dans ma branche, la boulangerie, je veux leur faire comprendre que c'est en pratiquant que l'on réussit à faire du bon pain !

EXAMEN TAXIS ET VTC
Réussir son projet professionnel

Depuis avril 2017, les Chambres de métiers et de l'artisanat sont en charge de l'organisation de l'examen d'aptitude professionnelle des chauffeurs de taxi et VTC. En tant que spécialiste du monde artisanal, la Chambre a fait évoluer les épreuves pour coller au mieux avec les besoins des artisans. Bilan d'un transfert réussi.

Pour obtenir sa carte professionnelle de chauffeur Taxi ou VTC, il faut passer avec succès un examen qui se déroule en deux phases : une épreuve théorique d'admissibilité (composée d'un tronc commun de 5 épreuves écrites et 2 épreuves spécifiques à chaque profession) et une épreuve pratique d'admission (examen de conduite avec mise en situation de clientèle).
Parce que la Chambre souhaite offrir aux taxis les meilleures conditions, elle a proposé de nombreuses améliorations : la mobilité, qui est désormais facilitée ; l'offre, plus complète avec 5 sessions par an au lieu d'1 seule ; et l'épreuve pratique, plus intelligente, plus pragmatique. Juanito Bernier, chauffeur Taxi à Tende (06), a préparé son examen au centre de Formation Taxi 06 (FT 06) à Cannes.
« *Le code de la route et le module Gestion n'étaient pas faciles, il y a beaucoup de calculs. Et c'est important de bien étudier la réglementation.* » Juliette Benaily, chauffeur VTC à Cannes, a fait sa préparation écrite en e-learning. « *Les modules Développement commercial, Anglais et Gestion sont utiles pour créer son entreprise de VTC. Par contre, j'ai dû repasser l'épreuve pratique en prenant des cours dans un centre de formation* ».

Accompagner les Taxis vers la réussite

Pour l'épreuve pratique, la Chambre a désigné un jury neutre, des agents du permis de la Préfecture et des forces de l'ordre. François Scardino est examinateur : « *Le candidat tire au sort un itinéraire, rédige un devis et nous conduit à destination. Je joue le rôle du client en posant des questions d'ordre touristique, je vérifie si l'itinéraire est bien géré, jusqu'à la facturation.* » Au-delà de la « *souplesse de la conduite* » et de la « *sécurité routière* », les candidats sont notés sur « *la qualité d'accueil, le sens commercial, les motivations...* ». Le processus d'examen est bien rôdé. « *L'information circule bien avec la Chambre de métiers. Les trajets sont bien étudiés. Tout est transparent.* » Même son de cloche du côté des candidats : « *C'était très facile de s'inscrire aux examens, note Juanito Bernier. La Chambre est à l'écoute, ils vous rassurent* », ajoute Juliette Benaily. « *En cas d'indisponibilité à une convocation, on vous dit également comment faire.* » Un bilan positif pour cette nouvelle compétence de la Chambre, fruit d'un travail et d'une expertise avérés.

ROSARIO RUGGIERO, RÉFÉRENT RÉGIONAL POUR LES EXAMENS TAXI/VTC - Service Formation Continue
04 92 12 53 45 - examenspaca.taxis-vtc@cmar-paca.fr

PEUGEOT AVIGNON & SON RÉSEAU D'AGENTS

VOUS PRÉSENTENT LA GAMME UTILITAIRE PEUGEOT

Nos conseillers commerciaux dédiés aux professionnels :

GGP

Anthony BRUNEAU
Tél : 06.20.25.20.44 - 04.90.13.40.28
contact : anthony.bruneau@emilfrey.fr

Joël VICET
Tél : 06.69.06.87.85 - 04.90.13.40.40
contact : joel.vicet@emilfrey.fr

COMMUNIQUEZ DANS
le monde des
artisAns

THIERRY JONQUIÈRES
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ
06 22 69 30 22
thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES
CHEF DE PUBLICITÉ
06 10 34 81 33
cedric.jonquieres@orange.fr

Le magazine de référence de l'artisanat

CHARLINE LAMOTTE

Une fille d'encre et de papier

Issue d'une famille d'imprimeurs, Charline Lamotte a repris il y a 3 ans l'imprimerie Mexichrome-Impressions, à Forcalquier. Dès qu'elle a eu vent de cette opportunité, elle s'est lancée dans l'aventure. Ambitieuse et dynamique, elle ne cesse depuis de développer son imprimerie qui emploie trois salariés.

Charline Lamotte parle de son métier avec tendresse et enthousiasme. Il faut dire que cette trentenaire a grandi au milieu des machines de son père qui possède une importante imprimerie à Grenoble, spécialisée dans les adhésifs. Une entreprise dans laquelle elle a exercé plusieurs métiers. Passée par les achats, le contrôle qualité, elle est aussi intervenue sur les machines. Mais jamais elle n'avait pensé à se lancer dans l'aventure en solo. « *Quand on m'a parlé de Mexichrome, je n'étais pas du tout à la recherche d'une entreprise* », confie Charline Lamotte. *Comme j'ai toujours aimé les défis et les responsabilités, je me suis lancée !* » La voilà qui quitte son poste dans l'entreprise paternelle et l'Isère, pour tenter l'expérience de l'entreprenariat dans les Alpes-de-Haute-Provence.

« J'aime travailler avec les locaux »

Et, pour le moment, cela semble plutôt lui réussir. Au bout de 3 ans, l'entreprise qui était déficitaire quand elle en a repris les rênes emploie 3 salariés et fait des bénéfices.
« *La propriétaire précédente avait de très gros clients comme Disney et les DOM-TOM. Moi, c'est l'inverse je ne veux pas tout miser sur quelques clients. Je veux aussi travailler avec les locaux. Ils ont une gentillesse et une souplesse que j'apprécie. En plus de l'imprimerie traditionnelle,* détaille-t-elle, *j'ai apporté mon savoir-faire en matière d'adhésifs. Comme mon entreprise est une filiale de l'imprimerie familiale dirigée par mon frère Axel, je peux compléter mon offre et proposer des techniques plus pointues* »

Des formations enrichissantes

Novice en matière de gestion d'entreprise, Charline Lamotte a apprécié le suivi et les opportunités de formation dont elle a bénéficié grâce à la Chambre de métiers et de l'artisanat. À peine arrivée, elle a été orientée par les techniciens de la Chambre vers la plateforme Initiative Alpes-de-Haute-Provence.
« *J'ai notamment obtenu un prêt d'honneur et cela m'a bien aidé pour débuter*, explique-t-elle. *J'ai aussi suivi beaucoup de formations avec la Chambre. Si je pouvais, je les ferais toutes ! Les intervenants sont très disponibles. Ils savent de quoi ils parlent et comme c'est en petit groupe, il existe une véritable entraide entre les stagiaires, sans compter que cela nous permet aussi d'accroître notre réseau.* »
Charline Lamotte aimerait maintenant s'agrandir et investir dans de nouvelles machines. Pour cela, il faut d'abord qu'elle trouve des locaux plus spacieux ou un terrain pour construire un bâtiment capable d'accueillir ses imposantes machines. Mais impossible n'est pas Charline.

MEXICHROME IMPRESSIONS
ZA les Chalus - 04300 Forcalquier
04 92 75 45 08
www.mexichrome-impressions.fr

GAP (05)

Thé pas chez mémé (mais un peu quand même)

En septembre 2018, dans le centre-ville de Gap, Stéphanie Vincent a ouvert un salon de thé pas comme les autres : 2 salles, 2 ambiances. D'un côté, nos papilles se régalent, avec les tartes salées et gâteaux maisons accompagnés de thés ou tisanes originales ; de l'autre, Virginie, de l'atelier Lilipouss nous présente ses création de vêtements et « bricoles ». Thé pas chez mémé, mais on s'y sent comme à la maison.

THÉ PAS CHEZ MÉMÉ
21, rue Colonel Roux – 05000 - GAP 04 86 73 00 78
steph.vincent@wanadoo.fr - @thepaschezmeme

FARCY CUIRS CREATIONS, NICE (06)

À la découverte du cuir

Maurice Farcy, artisan passionné par le travail du cuir, réalise des créations et réparations de sellerie, de harnachement et maroquinerie réalisée avec des cuirs de qualité. Soucieux de partager son amour pour ce métier, il propose des ateliers-découverte : initiation au travail du cuir et confection d'articles uniques (bracelet, ceinture, vide-poche...). Les ateliers se déroulent tous les samedis : pensez-y !

MAURICE FARCY
FARCY CUIRS CREATIONS
164, avenue Saint Lambert 06100 Nice
www.farcy-cuirs.com - 06.09.75.14.66

DÉTAIL CAR, MARSEILLE (13)

Nettoyage écologique

Développé en 2012 à Marseille, Détail Car propose une solution innovante et écologique : le nettoyage automobile sans eau. Ce concept a permis à l'entreprise de rapidement s'étendre sur toute la France, en offrant à la fois ses services à domicile, par le biais d'unités mobiles, et en centres fixes installés dans des parkings et centres commerciaux. Un bel exemple de réussite pour cette entreprise soucieuse de l'environnement.

ALEXANDRE MAUREL - DÉTAIL CAR
765 chemin du littoral, 13016 Marseille - contact@detailcar.fr
06 23 01 08 91 - www.detailcar.fr

MA PETITE CHOCOLATERIE, TOULON (83)

Palette de plaisirs chocolatés

Située au cœur du quartier des arts de Toulon, Ma Petite Chocolaterie concilie plaisir des yeux et gourmandise. Clément Dudragne, artisan chocolatier passionné, nous accueille dans cet atelier créé il y a deux ans, où l'on peut déguster un délicieux chocolat chaud viennois, des rochers d'amandes finement grillées ou trouver son bonheur parmi une large sélection de tablettes de chocolat Grand Cru.

MA PETITE CHOCOLATERIE
du mardi au samedi et de 11h à 19h00 en continu. 16 rue de l'Équerre, 83000 Toulon - 06 21 17 33 11

MELT, AVIGNON (84)

L'élégance solidaire et authentique

Créée par deux stylistes, Emma Garcin et Jeanne Biehn, la marque MELT regroupe plusieurs gammes d'écharpes tissées à la main entre le Népal et le Maroc. Utilisant à la fois des matières traditionnelles comme la soie, et des matières plus inédites telles que le yak, Emma et Jeanne conçoivent leurs modèles au gré des saisons et des tendances, pour nous emmener dans un univers d'élégance, de puissance et de douceur.

MELT – Emmanuelle Garcin & Jeanne Biehn
https://thisismelt.com - info@thisismelt.com
06 88 31 41 89

COMMUNIQUEZ DANS
le monde des artisans

THIERRY JONQUIÈRES
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ
06 22 69 30 22
thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES
CHEF DE PUBLICITÉ
06 10 34 81 33
cedric.jonquieres@orange.fr

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN MAGAZINE
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES, PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.
CONSIGNESDETRI.FR

CITEO
Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

Jean-Marc était à la recherche d'un manœuvre

Bruno était à la recherche d'un emploi

© GettyImages

Ils se sont trouvés sur
jobvaucluse.fr

jobvaucluse.fr, la plateforme qui met en relation les recruteurs locaux et les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA en Vaucluse

Une initiative du Conseil départemental de Vaucluse
Département de VAUCLUSE

(EN)JEUX DE SOCIÉTÉ

Intégrer la RSE dans son modèle d'affaires

Éditeur de jeux éducatifs éco-conçus, Bioviva est précurseur dans la prise en compte des enjeux de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Rencontre avec son dirigeant-fondateur Jean-Thierry Winstel, un homme visionnaire et engagé. *Marjolaine Biagi*

Il y a 23 ans, Jean-Thierry Winstel crée Bioviva pour « *familiariser les jeunes générations avec la nature et les sensibiliser à sa préservation grâce au jeu* ». Le succès est très rapide. Véritable phénomène de cours de récréation, les Défis Nature, pour ne citer qu'eux, se vendent à plus de 2,5 millions d'exemplaires. L'entreprise a développé près d'une centaine de jeux, distribués dans une quinzaine de pays.

Faire du bien au monde

La fibre « verte » de Bioviva s'exprime aussi en coulisse. « *Nous veillons à ce que nos activités impactent le moins possible l'environnement. Nos jeux sont imprimés à partir d'encres à base végétale et nous utilisons des papiers et des cartons labellisés FSC* (Forest Stewardship Council) », cite à titre d'exemples le patron.

© JÉRÔME DOMINE

Plus globalement, l'entreprise entend « *respecter l'environnement et avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable* ». L'essence même de la RSE, dont elle s'estime pionnière.

Un modèle d'avenir

Bioviva participe ainsi à l'économie locale grâce à une production 100 % made in France. Les jeux sont conçus à Montpellier et fabriqués à Saint-Paul-Trois-Châteaux. « *Nous avons créé douze emplois directs et huit indirects en quatre ans.* » L'entreprise multiplie aussi les actions citoyennes, sur son territoire et dans le monde *(voir encadré ci-dessous)*.

« *Nous espérons que notre modèle préfigure l'entreprise de demain. Une entreprise créatrice de richesses globales, qui tient compte des attentes de toutes les parties prenantes.* »

Les nombreux prix reçus par Bioviva attestent en tout cas de son ancrage dans l'air du temps…

www.bioviva.com +

© BIOVIVA

▲ Pour Jean-Thierry Winstel, lauréat du Prix de l'entreprise artisanale des Trophées PME Bougeons-Nous en 2016, le « *changement passe par les enfants* ».

◀ Chaque collaborateur se retrouve dans les valeurs de Bioviva.

DES JEUX POUR LES ENFANTS RÉFUGIÉS

Bioviva vient d'offrir 36 000 jeux aux enfants réfugiés de Syrie et du Liban. De quoi leur procurer des moments de joie et de plaisir partagés. « *Tous les enfants du monde ont le droit d'apprendre et de s'amuser* », scande Jean-Philippe Winstel. À terme, c'est un million de jeux que l'entreprise compte distribuer aux enfants du monde entier en situation précaire.

Baptiste Gohard

UNE ÉQUIPE EN OR

Répondre aux appels d'offres publics

Références dans le domaine de la dorure, la création de matière, la peinture et la peinture décorative, les Ateliers Gohard répondent régulièrement à des appels d'offres publics. Face à l'obligation de dématérialisation, l'entreprise reste confiante et s'organise comme avant. *Isabelle Flayeux*

L'appel d'offres public représente 10 à 20 % du chiffre d'affaires des Ateliers Gohard, contre 90 % en 2002. « *Du fait de l'évolution de la commande publique, nous avons été obligés de développer de nouvelles compétences* », explique Baptiste Gohard. Spécialisée dans la restauration de dorure à sa création en 1965, l'Entreprise du patrimoine vivant (EPV) a diversifié son activité au fil du temps en intégrant les métiers de peintres et peintres décorateurs ainsi que de nouvelles techniques : métallisation, vernis, dorure contemporaine. Installés à Paris, les Ateliers Gohard sont dirigés par Baptiste Gohard, petit-fils du fondateur, qui a pris la suite de son père en 2012. Des monuments historiques au résidentiel, en passant par le commerce de détail et les hôtels-restaurants, l'entreprise intervient dans divers secteurs.

Des avantages, peu d'inconvénients

Pour pouvoir se positionner sur les marchés publics, les Ateliers Gohard ont paramétré les mots-clés « dorure » et « peinture décorative » sur des plateformes dédiées. La décision de répondre aux offres détectées fait l'objet de choix stratégiques. « *La question est de savoir s'il est opportun de s'engager. Si c'est le cas, le bureau d'études analyse le dossier et la chargée d'affaires spécialisée "Monuments historiques" monte un mémoire technique.* » Les équipes travaillent de concert pour répondre en temps et en heure. « *La dématérialisation simplifie la démarche. C'est à la fois un gain de temps et une économie de papier. Les remises d'offres se font par le biais de plateformes officielles avec un système de clé numérique. Il ne faut juste pas rencontrer de problèmes informatiques lors du dépôt, ce qui est déjà arrivé. Les plateformes sont en phase de rodage, je reste confiant.* »

www.ateliers-gohard.com ateliersgohard ateliers_gohard

DÉMATÉRIALISATION OBLIGATOIRE

Depuis le 1er octobre 2018, les entreprises, qui ont l'obligation de répondre par voie électronique aux marchés publics supérieurs à 25 000 € HT :

- **disposent de documents dématérialisés concernant la consultation,**
- **échangent, notamment dans le cadre des questions-réponses, avec les acheteurs de manière dématérialisée,**
- **envoient leur candidature et leur offre par voie électronique,**
- **reçoivent les notifications des décisions des acheteurs par voie électronique.**

L'offre papier entraîne l'irrégularité de l'offre, sauf exceptions.

i **www.economie.gouv.fr > Entreprises > Marchés publics**

PHOTOS : DR

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC

Proposer un atelier participatif

Pour varier leurs sources de revenu et se faire connaître, certains artisans proposent, sur leur lieu de travail, des ateliers de découverte et d'initiation à leur savoir-faire. Une démarche qui peut être soutenue par des plateformes de mise en relation, comme Wecandoo. Ce qui présente certains avantages… *Sophie de Courtivron*

Victoire Daumont crée et vend des sacs dans sa boutique-atelier, à Bordeaux. Elle réalise aujourd'hui 20 % de son chiffre d'affaires grâce aux « ateliers participatifs » qu'elle organise en ses locaux. La plateforme Wecandoo, qui met en lien particuliers et artisans, lui a permis de densifier cette activité. « *Cinq ou six ateliers par mois, c'est pour moi le bon équilibre. J'accueille chaque fois deux ou trois personnes, qui vont fabriquer un sac en un temps défini.* »

© WECANDOO

▲ Victoire Daumont (à droite) et une cliente fabriquent un sac ; Wecandoo propose des ateliers dans 45 métiers à Paris, Bordeaux, Nantes, Lyon et Lille (d'autres villes sont prévues en 2019).

Plus qu'une mise en relation

« *Avec Wecandoo, il me suffit de remplir mes créneaux horaires, et je reçois un mail m'avertissant que telle personne a réservé tel jour et à telle heure* », explique Victoire. La plateforme, qui se rémunère via une commission fixe de 20 % du prix de l'atelier, communique allégrement sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, blog). « *Nous sommes aussi un réseau d'entraide et incitons les artisans à se rencontrer* », confie Chloé Baysse, chargée de projet communication chez Wecandoo. Des pots sont organisés à Paris, et ne vont pas tarder à l'être dans d'autres villes. Les artisans peuvent en outre échanger via un groupe Facebook privé. « *Beaucoup sont devenus amis. Une ou deux fois par semaine, nous donnons aussi des conseils sur Internet* », poursuit Chloé. Si Victoire reçoit beaucoup de néophytes qui envisagent une reconversion professionnelle, elle aussi a vu son horizon s'élargir. « *Le CFA manquait d'un professeur en maroquinerie, et m'a sollicitée ; mes ateliers participatifs les avaient confortés dans l'idée que je pouvais donner des cours.* » Elle s'est donc retrouvée professeur pour quelques vacations et est bien tentée de s'engager un peu plus…

i **www.victoiredaumont.fr**

www.wecandoo.fr WeCanDoo +

FASCINATION POUR LE TRAVAIL MANUEL

À l'heure du tout digital, le savoir-faire manuel et le « DIY »[1] ont le vent en poupe. Chez Wecandoo, les ateliers art floral, maroquinerie et poterie cartonnent (ceux de poterie et céramique sont saturés à Paris !). Orfèvrerie, bijouterie et métiers de bouche (faire sa bière, sa mozzarella…) marchent aussi très bien. Wecandoo (11 personnes) travaille avec quelque 200 professionnels, non exclusivement artisans, qui répondent à une grille de critères que les fondateurs ont définie en échangeant avec l'Inma[2]. La plateforme a notamment établi un partenariat avec la CMAI 33[3]. Wecandoo réfléchit actuellement à enrichir son offre sur deux axes : la progression pédagogique pour des clients déjà initiés et des ateliers en anglais pour les touristes.

1.Do it yourself. 2. Institut national des métiers d'art. 3. Chambre de métiers et de l'artisanat interdépartementale de la Gironde.

BRUNO CORDIER - CORDIER AUX DÉLICES

DUR ET TENDRE À LA FOIS

À raison de 30 CV par rentrée, Bruno Cordier est un maître d'apprentissage très demandé. Le col bleu-blanc-rouge de ce pâtissier-chocolatier-glacier, patron de Cordier aux Délices à Orléans, en est-il la seule raison ? Rencontre.

Marjolaine Biagi

En 29 ans, vous avez formé 33 apprentis. Pourquoi cet engagement ?
J'ai moi-même commencé par l'apprentissage, avec deux CAP (Pâtissier et Glacier) et un brevet de maîtrise. L'apprentissage est un vrai pied à l'étrier pour les jeunes. Le parcours logique pour acquérir un maximum d'expérience en un minimum de temps.

En tant que Meilleur Ouvrier de France (Glacier en 1997), pensez-vous être plus exigeant avec vos apprentis ?
Beaucoup de jeunes pensent qu'ils vont galérer à travailler chez un Mof. Pour autant, c'est cette excellence qu'ils viennent chercher. En me rejoignant, ils savent qu'ils bénéficieront d'une formation solide, de conseils avisés et d'un laboratoire pour s'entraîner*. Compétiteur né, j'encourage tous ceux qui le souhaitent à passer des concours. Je suis très fier de mon chef pâtissier, qui a terminé troisième au concours d'Un des Meilleurs Apprentis de France pâtissier il y a quelques années. Je ne force toutefois la main à personne. Mon ambition et celle de mon équipe sont de tirer les apprentis vers le haut mais avec souplesse. Ici, nous cultivons une ambiance familiale. Mes employés sont comme mes enfants. À l'issue de leur apprentissage, certains jeunes rejoignent l'entreprise. D'autres volent de leurs propres ailes, jusqu'à New York parfois.

Les jeunes ont-ils changé depuis vos débuts de maître d'apprentissage ?
Oui. Beaucoup fantasment sur des créations postées sur les réseaux sociaux. Je les fais revenir sur terre en leur expliquant qu'avant d'arriver à ces résultats, il faut savoir maîtriser telle ou telle technique.

* Ces valeurs lui ont valu le Prix national du maître d'apprentissage, catégorie « Engagement du maître d'apprentissage », un concours coorganisé par CMA France (ex-APCMA) et Garance.

+ www.cordier-mof.fr

▼ Bruno Cordier et Marcello, en BTM Pâtisserie, l'un des 33 apprentis formés par le maître.

© AREKIPA PRODUCTIONS

CONSEIL DE PRO

« La motivation et la persévérance sont les mamelles de l'apprentissage. Sans cela, rien n'est possible. »

VALEUR AJOUTÉE

Depuis 2015, Bruno Cordier adhère à la signature régionale « © du Centre », lancée par la Région Centre-Val de Loire pour contribuer à la notoriété de ses produits et de ses savoir-faire. L'artisan s'estime « *parfaitement en accord avec les valeurs véhiculées par* "© du Centre", *en particulier le recours aux circuits courts pour les matières premières. Nous travaillons au maximum avec des producteurs locaux et des fruits de saison* », assure-t-il.

i Retrouvez notre dossier sur les marques de territoire sur www.lemondedesartisans.fr > Dossiers

CESSION GAGNANTE, MODE D'EMPLOI

Il y a aujourd'hui plus de cédants que de repreneurs. Si les raisons sont conjoncturelles (concurrence des travailleurs détachés dans le bâtiment, difficulté pour trouver des financements côté repreneurs…), l'artisan peut néanmoins mettre toutes les chances de son côté. Petit « mémo » en quatre points avec l'appui d'une conseillère de CMA. *Sophie de Courtivron*

1 Quand s'y prendre ?

En moyenne deux ans avant la date où vous voulez cesser votre activité. « *Il peut en effet y avoir beaucoup de gens intéressés sans que cela n'aboutisse* », pointe Flora Chriqui, conseillère économique à la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise (CMA 95).

2 Qui aller voir ?

L'essentiel est de vous faire accompagner. Votre CMA, qui vous proposera des outils rodés *(voir ci-dessous)*, ainsi que votre expert-comptable sont incontournables.

* Bourse nationale d'opportunités artisanales et son site dédié : entreprendre.artisanat.fr.

3 Comment évaluer mon entreprise ?

La valeur affective que vous donnez à votre entreprise n'est peut-être pas celle du marché. Actuellement, les prix sont en baisse. Votre CMA vous aidera à fixer une fourchette. Voici quelques éléments à prendre en compte :

- **La rentabilité de l'entreprise.** Ou la capacité qu'aura le repreneur à rembourser son emprunt tout en continuant à se rémunérer. « *C'est ce qui fait que les banquiers valident le dossier,* note Flora Chriqui. *Des aménagements sont néanmoins possibles avec un repreneur qui se paie moins que le cédant afin de rembourser la banque ; plus tard cet investissement lui reviendra.* »
- **Le fichier client.** La présence de contrats qui génèrent un chiffre d'affaires récurrent constitue une valeur ajoutée rachetée par le repreneur (entretien chauffage, nettoyage…).
- **L'état** du matériel, son ancienneté, sa nécessité pour reprendre l'activité.
- **Les salariés.** Leur compétence reconnue peut constituer une plus-value dans certains secteurs où le recrutement est difficile. À l'inverse, attention aux congés maladie… « *Si le cédant a des salariés et ne trouve pas de repreneur, mieux vaut qu'il baisse son prix et maintienne l'emploi, car cesser une activité avec des salariés a un coût* », observe l'experte.
- **Le lieu.** Il est important dans certains cas (commerces…), moins dans d'autres (bâtiment).
- **Le loyer et le bail.** Le repreneur demandera une copie du bail, regardera s'il a été établi en bonne et due forme. « *En cas de tacite prolongation et au bout de 12 ans, le propriétaire peut déplafonner le loyer* », souligne la conseillère.

4 Où communiquer ?

Outre le site de référence de CMA France*, « *la CMA diffuse votre offre en interne, lors des stages, etc.* », rappelle Flora Chriqui. Multipliez votre visibilité (Leboncoin, etc.). « *L'important pour nous est que l'on nous présente le repreneur afin que nous puissions l'accompagner ensuite ; notre intérêt est que l'activité se maintienne.* »

L'EXEMPLE DU VAL-D'OISE…

Après un entretien téléphonique ou physique quant à la faisabilité de son projet, il est proposé à l'artisan, par la CMA 95, un diagnostic complet de son entreprise, que nous détaille Flora Chriqui : « *Nous nous déplaçons et remplissons avec lui un dossier (informations sur son activité, environnement économique, moyens commerciaux, techniques, etc.). Nous avons mis en place un comité consultatif auquel nous soumettons le dossier (avocats, experts-comptables, représentants bancaires…) et cela nous permet d'évaluer au mieux l'entreprise* ».

entreprendre.artisanat.fr +

CONSEIL D'EXPERT

« Que le cédant prolonge son temps 5-6 mois dans l'entreprise pour passer la main peut être une bonne chose, surtout quand l'entreprise travaille en sous-traitance. »

Le rapport au travail a socialement changé et avec lui la posture du manager. Par obligation ou par instinct, les artisans prennent du recul et portent un nouveau regard sur leur personnalité tout comme sur leur mode de management. Certains n'hésitent pas à s'engager en formation, conscients que la ressource humaine reste une richesse à préserver et qu'elle fait partie des facteurs qui participent au bon développement de l'entreprise. *Isabelle Flayeux*

RAPPORT HUMAIN

Diriger en se préservant

100 %

Le bilan de prévention santé du travailleur indépendant est entièrement pris en charge par la Sécurité sociale pour les indépendants.

Outil

La newsletter de la CMA Nouvelle-Aquitaine accompagne les artisans dans la gestion quotidienne des salariés (recrutement, fidélisation, management).

Amarok

L'Observatoire Amarok étudie la santé des entrepreneurs : commerçants, artisans, professions libérales, chefs de TPE et de PME.

+ 15 %

Chez les dirigeants, le risque de *burn-out* est plus élevé que dans la moyenne française, bien que les cas avérés soient moins nombreux, selon *L'Hérault juridique et économique*.

2/3

des dirigeants de PME et TPE se déclarent confrontés au stress, d'après une étude TNS Sofres 2010 pour le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

31 %

des dirigeants se sentent isolés dans le cadre de leur fonction, selon le Baromètre Malakoff Médéric sur la santé des dirigeants.

La santé du chef d'entreprise, socialement perçu comme quelqu'un de « costaud », a longtemps été considérée comme un sujet de second plan. Depuis peu, le phénomène a tendance à s'inverser et la prise de conscience de son influence sur l'équilibre de l'entreprise se confirme. « *Un manager qui va bien, c'est une entreprise et une équipe qui se portent bien,* souligne Laure Astegiano, coach consultante en ressources humaines à la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône. *Le temps de travail, la quantité et l'intensité du travail ainsi que l'articulation vie professionnelle-vie privée sont considérés comme les éléments les plus éprouvants par les dirigeants. Avant, des générations d'artisans se réalisaient socialement par leur activité professionnelle, ils réussissaient leur vie à travers l'emploi, aujourd'hui c'est un peu différent.* » Pour eux, comme pour les salariés, le rapport au travail a changé et ils aspirent à autre chose.

Travailler sur soi pour les autres

Pour aider les artisans dirigeants à se préserver de la pression et à travailler sur leur propre bien-être, la CMA du Rhône a mis en place un programme de formations et une prestation complémentaire de coaching. « *L'accompagnement individuel consiste à les faire gagner en légitimité, en confiance et en estime de soi, à leur apprendre à oser dire non à un client, à imposer des délais. La notion de rentabilité est aussi importante : il est préférable de refuser des marchés s'ils ne sont pas intéressants financièrement.* » Parallèlement, l'artisan à la tête d'une équipe prend davantage en considération sa posture de manager. « *Ils sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur leurs propres traits de personnalité et en quoi cela influence leur management.* » Dans l'artisanat, le métier fait sens, le savoir-faire et ▸▸

Joseph Lusteau,
consultant en stratégie

« L'artisan doit être connecté à ses réseaux, à sa filière, à tous les lieux qui l'ouvrent sur les variations du monde. C'est cette ouverture, la compréhension qu'il a de l'évolution de son milieu, qu'il doit transmettre collectivement à son entreprise. »

LE TÉMOIGNAGE

PIERRE-MARC DÉCORATION

Fragilisé suite à un désaccord professionnel avec son associé qui se conclut par une séparation après dix ans d'activité commune, Pierre-Marc Sirjean, tapissier décorateur qui exerce à Hyères (83), a traversé une période compliquée. Sur les conseils de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'artisan débute fin 2018 la formation « Gagnez en assurance pour développer votre activité ». En une journée, il apprend à « *construire des relations professionnelles propices à la performance de l'entreprise, identifier les comportements passifs ou agressifs, les techniques pour leur faire face et formuler des critiques constructives pour gagner en efficacité* ».

UNE CONFIANCE EN SOI PARTAGÉE AVEC LE CLIENT

Au contact des formatrices de la CMA, Pierre-Marc Sirjean explique avoir réfléchi sur lui-même jusqu'à l'introspection et réussi à puiser au fond de lui les ressources pour rebondir. « *J'ai appris à prendre du recul, à me poser des questions sur moi-même et sur ma relation à l'autre. Le contact avec le client est essentiel : comment mieux le connaître, le comprendre et cerner sa vision. Dans mon activité, je travaille avec 99 % de psychologie et 1 % de décoration.* » Cet homme passionné se dit persuadé que le fait d'être épanoui transpire dans le rapport aux autres et dans la qualité du travail. En prenant conscience des mécanismes du stress, Pierre-Marc Sirjean a gagné en sérénité. L'artisan s'est recentré et pratique désormais l'écoute active et interactive. « *Je gère mes émotions et je me sens beaucoup plus confiant. Je me projette davantage et je n'hésite plus à dire non.* »

PierreMarcDécoration +

« Ce risque [de burn-out] est amplifié dans les PME et TPE, où le dirigeant est la personne clé au centre de tous les enjeux. Il s'expose de ce fait à de nombreux stresseurs de natures diverses (surcharge de travail, problèmes de trésorerie, retards de livraison…). »

Olivier Torrès, fondateur d'Amarok, professeur de management université de Montpellier

INFO EN +

▸▸ les compétences sont naturellement mis en valeur. Malgré tout, et ce d'autant plus que le recrutement s'avère compliqué, un dirigeant doit apprendre à être à l'écoute, à motiver son équipe, à déléguer et proposer des temps d'échanges. Une attitude à la fois bénéfique pour le chef d'entreprise, qui souffre d'isolement, et pour les salariés, parfois victimes d'un manque de considération.

© RIDO

Un monde en mouvement

Fondateur de Diagonart Conseil à Nantes (44), consultant en stratégie, Joseph Lusteau explique que le chef d'entreprise ne doit pas se contenter de donner des ordres et des objectifs : « *Comme le reste de la société, le dirigeant évolue dans un monde instable. Nous sommes passés d'une économie de marché à une économie d'environnements au sens d'environnements multiples qui interagissent sur notre milieu* ». Les rapports humains sont directement impactés et il est préférable que le manager, plutôt que d'imposer avec autorité un changement de trajectoire, explique la direction qu'il entend suivre. « *Le rôle du dirigeant est de permettre à ses salariés de comprendre le sens profond du changement qui s'opère et la nature même de la stratégie qui se met en place. La performance d'une entreprise est liée à une gouvernance beaucoup plus collaborative et à une capacité d'initiatives des équipes qui se trouve accrue par le fait même qu'elles sont impliquées sur la compréhension du sens de ces transformations.* » Dans cette logique d'évolution, les potentiels et les talents des salariés priment sur les compétences techniques de base.

LAURE ASTEGIANO
Coach consultant RH
Tél. : 04 72 43 43 36 - 06 45 57 96 28
l.astegiano@cma-lyon.fr

JOSPEH LUSTEAU
Consultant associé
Tél. : 02 40 49 18 31 - www.diagonart.fr

Millenials : quelle posture adopter ?

Pour découvrir le regard des jeunes sur le monde du travail et sur leur entreprise, l'Observatoire Cegos a mené en 2017 l'étude « Les Millenials et le travail : l'entreprise au défi » auprès d'actifs âgés de 20 à 30 ans et de directeurs de ressources humaines. La vie de famille, le travail et les amis sont les trois principaux ressorts de la vie des jeunes. La rémunération est leur premier critère d'attractivité d'un poste. 68 % des jeunes interrogés jugent pertinent le concept de flexisécurité, qui consiste à concilier la flexibilité du travail recherchée par les entreprises et la sécurité professionnelle attendue par les salariés. 54 % des Millenials considèrent l'écoute comme la qualité la plus indispensable pour être un bon manager. Les notions de leadership, autorité et compétence arrivent en deuxième position, avec 21 % de taux de réponses. 62 % des jeunes sondés estiment que leur supérieur hiérarchique direct dispose de cette qualité qu'ils jugent indispensable.

MOTIVER : 5 BONNES PRATIQUES

Parce que les leviers de motivation des salariés ne sont pas uniquement fondés sur l'aspect monétaire, pourquoi ne pas essayer de vous tourner vers les cinq bonnes pratiques suivantes.

① Identifiez les motivations
Collectifs ou individuels, matériels pour les uns, immatériels pour les autres, les facteurs de motivation professionnelle varient d'une personne à une autre. Il est préférable de les identifier avant d'agir et de mettre en place des actions.

② Motivez autrement que par l'argent
Même si la rémunération est une motivation essentielle, tout comme les primes et les bonus, pourquoi ne pas opter pour un déjeuner d'équipe, un cadeau, un jour de congé additionnel, l'attribution d'un projet gratifiant, des remerciements « officiels »…

③ Créez un environnement de travail sain
Garantissez une ambiance de travail saine en proposant un espace de travail propice, une atmosphère positive, ainsi que de bonnes relations au sein de l'équipe en favorisant le respect, la communication, l'écoute et l'entraide.

④ Montrez l'exemple
En tant que dirigeant, vous avez le devoir d'établir des règles et vous devez être le premier à les respecter. Votre rôle est également d'être à l'écoute, disponible et flexible.

⑤ Célébrez les succès
Chacun des contributeurs verra ainsi ses efforts récompensés, ce qui l'incitera à poursuivre dans le même sens voire à se surpasser, tout en renforçant les liens dans l'équipe et en motivant tous les salariés.

Source : lejournaldeleco.fr / Marie Lagueux

DU JAMBON OUI, MAIS LORRAIN !

Désossé, paré, salé, aromatisé au besoin, moulé avec dextérité, cuit lentement « *pour préserver toute son onctuosité* »... Avec 1 000 pièces travaillées chaque semaine, le jambon cuit représente 75 % de la production (dont 25 % en prestation de service pour les bouchers-charcutiers). Chaque étape exige un savoir-faire spécifique et des réglages millimétrés pour respecter les pièces de porc, en majorité issues de la filière « Lorraine Qualité Viande ». L'entreprise a aussi été parmi les premières agréées « La Lorraine Notre Signature » destinée à promouvoir les produits locaux.

© F. MARVAUX - L'EST RÉPUBLICAIN

Innover sans dénaturer

Travaillés avec soin près de Nancy (Meurthe-et-Moselle), dégustés jusqu'à Taïwan ou à Bogotá, les jambons et salaisons estampillés BENTZ ont vu le nombre de leurs adeptes décupler depuis l'arrivée de Jean-François Antoine, qui a repris l'entreprise il y a quinze ans. De quoi projeter l'affaire familiale créée en 1960 dans la sphère mondiale. *Julie Clessienne*

© DIODE STUDIO

www.salaisons-bentz.fr +

▲ Pour Jean-François Antoine, les deux piliers de la qualité sont la traçabilité et l'hygiène.

TRAÇABILITÉ ET HYGIÈNE

© BERNARD PRUD'HOMME

En reprenant les rênes, Jean-François Antoine, alors pur produit de l'industrie agroalimentaire, a rapidement fait profiter l'entreprise de son expérience et de son audace. Dans les ateliers, peu de place pour l'improvisation : HACCP*, microbiologie prévisionnelle, organisation rigoureuse... Des préceptes auxquels ont adhéré les 13 salariés de l'entreprise. Autre atout du dirigeant : « *un palais assez fin* » qui a poussé à la diversification de la gamme, pour le plus grand plaisir des grossistes et de la grande distribution, friands de nouveautés, qui constituent le gros de sa clientèle. Le chiffre d'affaires atteint désormais 2,3 millions d'euros...

* *Hazard Analysis Critical Control Point*, soit le système d'analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise.

À LA CONQUÊTE DU MONDE

« *En 2011, nous avions atteint un niveau de qualité, de traçabilité et d'exigence suffisant pour exporter.* » Avec l'appui de structures dédiées et le soutien complice des Frères Marchand (des fromagers bien connus à Nancy), l'entreprise se lance sur le marché asiatique. Hong Kong d'abord. En tant que pionnier à Taïwan. Suivront les voisins européens et l'Amérique du Sud. « *Chaque pays a sa réglementation, ses usages. Il faut s'adapter : les Allemands utilisent des trancheuses plus petites donc veulent des jambons à l'échelle ; pour obtenir le droit de vendre en Colombie, il nous a fallu pas moins de cinq cachets officiels...* »

CONSEIL DE PRO

« Je reste en veille constante et tente d'anticiper au maximum ce que sera l'avenir de la profession. »

PHOTOS : © AHP EUROPE

▲ Pour parvenir à un résultat hyperréaliste, AHP Europe s'appuie sur une équipe d'une quinzaine de personnes ayant suivi des études dans les secteurs médical et artistique.

AHP EUROPE – MICHEL ALARIC

L'esthétisme dans la peau

Les prothèses signées AHP Europe sont des créations de qualité réalisées sur mesure et les plus réalistes possible. Grâce à un travail fiable et minutieux, doublé d'une attention permanente aux patients, l'entreprise artisanale se positionne comme le leader mondial et affirme sa présence dans neuf pays. *Isabelle Flayeux*

AHP Europe conçoit des prothèses esthétiques depuis 1998. Leader mondial dans son domaine, la petite entreprise est dirigée par Michel Alaric, le seul orthoprothésiste agréé également titulaire des DU (diplômes universitaires) d'oculariste et d'épithésiste : « *L'orthoprothésiste réalise des orthèses – appareillages venant à compenser une fonction absente ou déficitaire –, et des prothèses - qui viennent, eux, à remplacer un membre. J'ai choisi de passer plusieurs DU pour appréhender l'appareillage de l'ensemble du corps humain, y compris la face avec le nez, les yeux et les oreilles. L'activité de AHP Europe touche ainsi à toutes les parties visibles du corps.* » Exerçant à l'origine dans le monde du grand appareillage, Michel Alaric fait aujourd'hui bien davantage qu'ajouter une fonction à la personne amputée pour des raisons thérapeutiques, accidentelles ou congénitales : il soigne l'apparence esthétique de la prothèse. « *Nous cherchons à nous rapprocher au maximum de la forme et de l'aspect originel de la partie du corps humain amputée. L'objectif est d'être le plus discret possible. Le revêtement donne cette impression cutanée dans la forme et dans la couleur* », souligne l'orthoprothésiste.

70 %
des prothèses fabriquées sont vendues à l'export

1 M€
de chiffre d'affaires quasiment atteint cette année

9
AHP Europe est représentée dans 9 pays à travers le monde

« Pour moi, la plus belle des récompenses, c'est le sourire du patient quand vous lui remettez la prothèse. Voilà ce qui est le plus important. »

Un savoir-faire pointu transmis en interne

Pour parvenir à un tel résultat, confondant de réalisme, AHP Europe s'appuie sur une équipe d'une quinzaine de personnes ayant suivi des études dans les secteurs médical et artistique. Au sein du laboratoire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), les techniciens orthoprothésistes s'appuient sur les technologies pointues du scanner et de l'impression 3D pour proposer des sculptures fidèles aux empreintes réalisées sur les patients. Les coloristes travaillent le revêtement en silicone et s'appliquent à réaliser différentes finitions en apportant des détails comme les grains de beauté ou les veines. « *Ce qui fait notre force, c'est que le coloriste n'ajoute rien sur la prothèse (couleur en interne du gant). Comme tout ce qu'on pourrait mettre dessus s'abîme plus rapidement, il commence par appliquer un vernis à l'intérieur et amène les touches de couleur jusqu'à aller à l'opacification.* » Et comme aucune école n'enseigne les techniques pour atteindre une telle qualité esthétique poussée à l'extrême, AHP Europe forme ses collaborateurs en interne.

Des patients à travers le monde

Homme discret et passionné par son métier et pour ses patients qui, au fil des consultations finissent par devenir des amis, Michel Alaric avoue un manque d'intérêt à être dans la lumière. Même si AHP Europe a déjà reçu quelques honneurs, dont le prix départemental Stars & Métiers dans la catégorie Innovation, l'orthoprothésiste confie avec pudeur :

▲ Michel Alaric fait bien davantage qu'ajouter une fonction à la personne amputée : il soigne l'apparence esthétique de la prothèse.

« *La plus belle récompense, c'est le sourire du patient quand vous lui remettez la prothèse. Voilà ce qui est le plus important* ». Et des patients, AHP Europe en compte partout à travers le monde notamment grâce au bouche-à-oreille et aux recommandations du milieu médical. L'entreprise, qui s'est rapidement développée à l'international, est aujourd'hui représentée dans huit pays du globe, en dehors de la France : le Danemark, la Pologne, la Suède, la Norvège, la Chine, Dubaï, les États-Unis et Israël.

AHP EUROPE
Tél. : 01 55 96 05 40
www.ahp-europe.com
ahp-europe

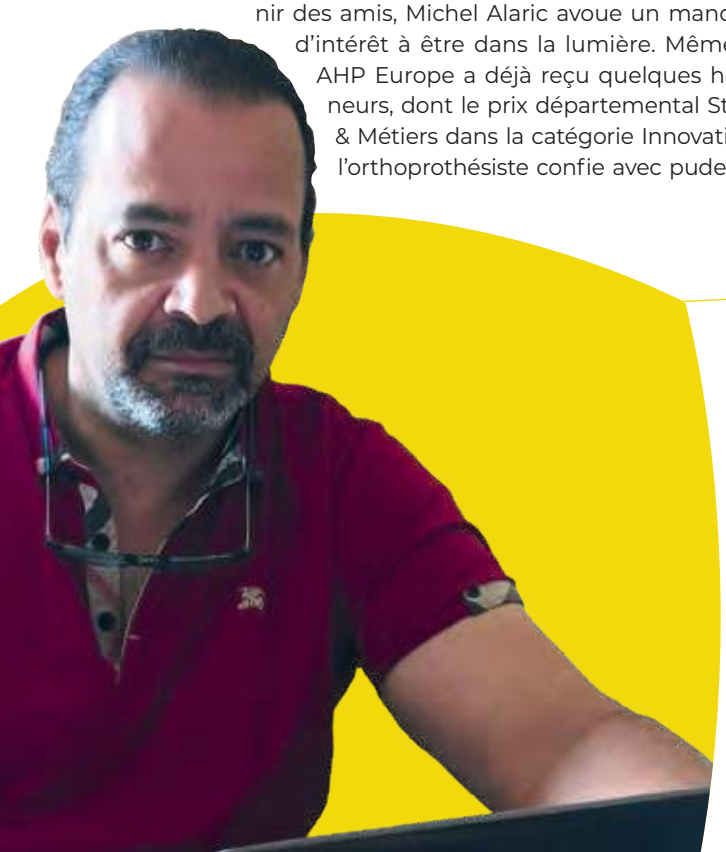

IL A SU

- Développer son activité à l'international.
- **Miser avec succès sur un métier atypique.**
- Élargir ses compétences avec plusieurs diplômes universitaires.
- **Prendre le virage technologique pour évoluer en précision et en qualité.**
- Former ses salariés en interne et transmettre un savoir-faire unique.
- **Mettre en place un processus pour équiper des patients à travers le monde.**
- Continuer à se démarquer face à la concurrence.

Les propositions des artisans

En marge du Grand débat orchestré par le Gouvernement, les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) ont lancé leur propre consultation interne, reposant sur des débats organisés partout sur le territoire, des cahiers de doléances, une plateforme en ligne ainsi qu'une consultation plus ciblée sur six priorités. CMA France en a tiré 14 propositions concrètes, 14 combats à engager. *Sophie de Courtivron*

© MÉLANIE KOCHERT

Le Grand débat national a été organisé par le Gouvernement pour tenter d'endiguer le mouvement de ras-le-bol populaire des Gilets jaunes. Toute une frange de la population ne s'est pourtant pas reconnue dans les thèmes qui ont été imposés. Rappelons d'ailleurs que la mainmise du Gouvernement sur le Grand débat a provoqué la démission de Chantal Jouanno, présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP), puis de la CNDP pourtant initialement chargée d'organiser le débat. « *Le réseau des CMA a immédiatement réagi au lancement du Grand débat national. Nous avons souhaité ajouter les thèmes qui concernent les artisans au plus près, à savoir l'entreprise, l'économie et l'emploi. Nous avons donc lancé le Grand débat de l'artisanat pour faire entendre la voix de ceux qui, alors qu'ils contribuent à la vie et à l'équilibre des territoires, vivent pour certains avec moins que le Smic* », explique Bernard Stalter, président de CMA France. Voici leurs six priorités et leurs 14 propositions, voici la parole du terrain à destination des décisionnaires.

▸▸

3,6 millions de chômeurs et des postes à pourvoir !

Lors de la réunion de Schiltigheim, qui a eu lieu le 15 février en présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Michel Herrscher, boucher-charcutier traiteur, a évoqué le chômage et « *la surprotection sociale* » qui paralyse le travail. Ses propos ont été approuvés par tous les participants. « *80 % des personnes que l'on reçoit en vue de les embaucher refusent le poste au motif que la différence entre le salaire proposé et leur indemnisation Pôle emploi n'est pas assez importante. Les chômeurs prennent leur allocation-chômage, qui est une assurance, pour un emploi !* "Je préfère rester au chômage et faire des extras au noir le week-end pour 2 500 € par mois", *m'a-t-on déjà répondu. Le système qui permet ça doit changer. De plus, 90 % des ruptures conventionnelles chez moi se font à la demande des salariés...* »

www.choucroute-alsace.com

Michel Herrscher

© AGENCE 86

19 482

votants et 363 contributions sur la plateforme en ligne du Grand débat de l'artisanat

Source : CMA France

31

réunions publiques ont été organisées par le réseau des CMA et les artisans

Source : CMA France

480 €

Parmi les travailleurs indépendants qui se versent un revenu mensuel, un sur dix gagne moins de 480 €, un sur quatre perçoit moins de 1100 €, la moitié moins de 2290 €.

Source : Insee

© CMA FRANCE

« La question "Est-ce que le travail paye ?" a été centrale. L'investissement personnel et financier des chefs d'entreprise artisanale doit être reconnu à sa juste valeur. »

Bernard Stalter, président de CMA France

Christophe Micheau

DR

Bloqué un an par l'administration

Christophe Micheau a participé à la réunion du Grand débat de l'artisanat de Réalmont (81) pour une seule raison : une contrainte normative l'empêche de travailler. Et c'est toute la pesanteur d'un « système » qu'il dénonce. Car notre homme est seul depuis plus d'un an avec un produit qui n'attend que le marquage « CE » pour pouvoir être commercialisé.

« *Mes monodoses d'huile stérile pour la lubrification des pièces à main de chirurgie sont attendues dans beaucoup d'hôpitaux de nombreux pays* ». Ce qu'il y a de révolutionnaire ? « *Partout dans le monde, on met l'huile avant de stériliser avec l'autoclave ; or l'huile s'en va ou se solidifie lors du processus : les pièces à main durent un an et demi au lieu de dix.* » Avec son procédé, on lubrifie au bloc. Il a contacté les 18 organismes européens pouvant le certifier et a attendu indéfiniment la réponse positive de l'un d'eux, dont le devis vient d'arriver.

www.sterilub.com

Priorité n° 1 Redonner du sens à la valeur travail

Les artisans font face, dans leur vie courante, à une prise de risque toujours plus grande. Ils passent notamment deux jours par mois, en moyenne, à gérer de la complexité administrative en pure perte ou pour tenter de lever un doute… Christophe Micheau *(lire ci-contre)* a écrit « *10 à 15 pages en anglais* » à tous les organismes délivrant le marquage CE afin de pouvoir commencer à commercialiser son produit ; faute de retour ou face à des réponses parfois incohérentes, ce professionnel, dont la production était prête, a dû travailler comme… conseiller professionnel chez Orange. « Je *croyais que l'Europe était là pour protéger les entreprises européennes mais ce à quoi j'ai été confronté n'a pas de sens !* », déplore-t-il. La conjoncture incertaine et la réglementation de plus en plus pointilleuse augmentent encore la fragilité des entreprises. De plus, un travailleur indépendant sur dix déclare un revenu nul[1] ! Pour se renforcer, les artisans demandent :

1. La protection du patrimoine personnel du chef d'entreprise individuelle via un statut unique (en distinguant le patrimoine personnel du professionnel).

2. La non-imposition des bénéfices réinvestis dans les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

3. L'élargissement de l'accès à la prime d'activité (en repoussant le seuil d'accès à 70 000 € de chiffre d'affaires au lieu de 32 000).

Priorité n° 2 Créer un choc de confiance

Michel Herrscher, boucher-charcutier traiteur à Colmar, se bat depuis plus de vingt ans contre les charges sociales incombant aux artisans. « *Rien qu'entre 1976 et 1996, les salaires ont été multipliés par trois et les charges par six !* », illustre-t-il. Par conséquent, les artisans ne peuvent pas embaucher comme ils voudraient alors

qu'il y a 700 000 emplois non pourvus dans leurs entreprises ! Les cotisations sociales employeur représentent en France 260 milliards d'euros (contre 150 milliards en Allemagne). Pour ne plus être « essorés », ils requièrent :

4. Une baisse des charges sociales patronales sur tous les salaires, qu'ils proposent de financer via une TVA « compétitivité » ciblant les biens et services produits hors Europe. Ils suggèrent aussi un barème de cotisation des charges patronales tenant notamment compte du résultat de l'entreprise.

5. Une aide à l'embauche d'un premier salarié ou d'un salarié supplémentaire (exonération de charges sociales patronales pendant deux ans).

Priorité n° 3 Garantir un traitement équitable

« *Le régime de l'auto-entreprise, devenue micro, a fragilisé l'artisanat en mettant en place une concurrence déloyale. Et comme la majorité des micro-entrepreneurs exercent une activité principale autre qui leur permet d'assurer la retraite, les tarifs qu'ils pratiquent sont en dessous du prix du marché !* », s'indigne un photographe du Finistère sur la plateforme Web de la consultation artisanale. La franchise de TVA dont les micro-entreprises bénéficient leur permet en effet d'être 20 % moins chères que les entreprises classiques soumises à la TVA. De plus, les micro-entreprises payent leurs charges sociales et leurs impôts sur le revenu proportionnellement au chiffre d'affaires qu'elles déclarent. Chez les artisans en entreprise individuelle, le taux de charges sociales sur les bénéfices atteint 46 %, et ces bénéfices sont imposés conformément aux tranches de l'impôt sur le revenu ! Les artisans souhaitent à 55,9 % que :

6. Le régime de la micro-entreprise soit limité dans le temps.

Priorité n° 4 Sauver les territoires et la ruralité

Les Français considèrent que les artisans animent les territoires (à 90 %) et qu'ils sont créateurs de lien social (à 87 %)[2]... Or la redynamisation des territoires et des centres bourgs passe par le développement de l'activité et de l'emploi. Acteur majeur de l'économie de proximité, l'artisanat offre des opportunités de carrière. « *J'ai fait le pari de m'installer dans un petit village mais des aides supplémentaires seraient les bienvenues* », souligne Cécile, fromagère dans les Vosges. Pour favoriser le maintien ou l'implantation d'activités, les artisans proposent :

7. La création de zones de redynamisation rurale (ZRR) selon un critère unique de densité de population communale, avec exonérations sociales et fiscales pour les travailleurs indépendants.

8. Un plan national en faveur du maintien et du renforcement de l'artisanat de proximité dans les centres bourgs via l'extension et l'adaptation du dispositif Action Cœur de Ville.

9. Un dispositif d'aide à la modernisation des locaux et équipements des entreprises artisanales (pour remplacer le Fisac[3]).

Priorité n° 5 Revitaliser les cœurs de ville

Les entreprises artisanales et commerciales de proximité subissent différents types de pressions, comme la concurrence des grandes surfaces et les

David Brault DR

« Traités différemment »

« *Nous n'avons pas souvent la parole alors il ne fallait pas louper le coche* », confie David Brault, qui a participé au débat à Joué-lès-Tours (37) ainsi que sur Internet. Ce patron de 18 salons de coiffure, employant 120 personnes (région Centre et environs), avait deux revendications principales. « *D'abord, les artisans doivent être entendus comme les grands groupes, mais traités différemment ; un artisan est à la fois DRH, il gère la paye, la qualité, etc. et ne peut donc faire face aux mêmes contraintes qu'une entreprise conséquente. Dans la coiffure, par exemple, nous avons beaucoup de règles en termes de santé au travail ; bien sûr qu'il en faut, mais l'investissement requis est parfois trop conséquent ! Ensuite, il faut que nos charges soient allégées afin que nous puissions mieux rémunérer nos salariés ; les artisans manquent de personnel !* »

David Brault Ikxis

Patrick Tell DR

Une aberration du droit

Patrick Tell, menuisier en Côte-d'Or, a participé à une réunion locale. Il y a dénoncé le prélèvement à la source car « *ce n'est pas à employeur de payer l'impôt de ses salariés ni ses cotisations sociales : l'impôt est un acte symbolique qui doit être fait par le citoyen qui en connaît la valeur.* » Mais il a aussi proposé une solution à une incohérence qui peut avoir des conséquences graves : « *Quand l'entreprise est en cessation de paiement, il faut que les dettes sociales du gérant non salarié soient gelées au même titre que les autres ! En effet, selon mon mandataire judiciaire, je n'avais pas le droit de privilégier mes dettes personnelles par rapport à celles de l'entreprise. Le RSI continuait de m'envoyer des relances, ma dette gonflait sans cesse... et je n'avais pas le droit de payer !* », explique celui qui a repris seul son activité après la liquidation de son entreprise en 2014.

Sarah Turck, apprentie en Alsace

DR

Valorisation et élargissement de l'accès à l'artisanat

« *C'était intéressant pour moi de donner mon avis en tant que jeune* », pose Sarah Turck, 26 ans, apprentie en pâtisserie (brevet technique des métiers). Elle a participé à une réunion au CFA d'Eschau le 8 février et au Grand débat de Schiltigheim avec Muriel Pénicaud le 15 février. Pour elle, l'apprentissage classique devrait être ouvert aux plus de 30 ans. « *J'ai beaucoup d'amis qui à cet âge se demandent si leur travail leur plaît…* », pointe celle qui a fait une prépa Histoire à l'École nationale des chartes, est licenciée en histoire, et s'est finalement demandé pourquoi elle était là. « *J'avais reçu le message qu'il faut faire des études longues, je n'ai pas eu d'informations sur les métiers de l'artisanat et les passerelles possibles : il faut diffuser plus de positif sur l'apprentissage car beaucoup de très bons élèves veulent faire un métier manuel. On n'est pas "intello" ou "manuel", les deux ne sont pas en opposition.* »

plateformes internationales d'achat en ligne. Il y a encore « *le coût des locaux [qui] est trop important ; peut-on envisager des loyers modérés ?* », s'interroge Isabelle, fleuriste dans l'Aveyron. Les entreprises artisanales, ne pouvant rivaliser en termes de loyer avec les franchises des groupes internationaux, se retrouvent ainsi parfois exclues du marché immobilier. Les artisans sont aussi les grands perdants de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels de 2017 (hausse de leur cotisation foncière des entreprises – CFE –, tandis que les magasins de grande et très grande surface bénéficient d'une diminution). Pour rétablir l'équilibre, ils réclament :

10. La révision intégrale des bases de calcul de la CFE pour les rendre plus lisibles et équitables.

11. Qu'une part de locaux dédiés aux activités artisanales, avec loyer modéré adapté, soit réservée aux artisans dans les projets d'aménagement des centres-villes et des zones commerciales.

Priorité n° 6 Prendre part à la transition écologique et énergétique

Taxis, ambulanciers, mais aussi rencontres avec la clientèle, travaux sur les chantiers, livraisons… Nombreux sont les artisans ayant un véhicule comme outil de travail. Le prix des carburants les concerne directement. Soucieuses des questions environnementales, les entreprises artisanales sont largement impliquées dans la transition écologique (circuit de proximité, réparation de matériel pour consommer autrement, etc.). « *Il faut soutenir fiscalement les entreprises artisanales qui agissent pour la protection de l'environnement, qui ont une véritable politique de développement durable* », glisse Magalie, traiteur dans la Drôme, sur Internet… Lors de la consultation, les artisans ont proposé :

12. L'application de taux de TVA réduits (5,5 %) pour encourager les activités, services et produits respectueux de l'environnement et de la santé des consommateurs.

13. Le développement d'aides spécifiques pour l'achat ou la location de véhicules moins polluants.

14. La facilitation de l'accès et du stationnement des véhicules professionnels dans les centres-villes.

Les artisans qui se sont mobilisés lors du Grand débat de l'artisanat semblent confiants. « *J'y crois jusqu'au bout, même si cela peut prendre du temps* », confie David Brault, président de l'Unec du Centre *(lire page précédente)*. Même son de cloche chez Michel Herrscher, boucher-charcutier traiteur en Alsace : « *Je suis confiant car j'ai vu des choses évoluer, par exemple l'exonération de charges sociales des heures supplémentaires et leur exonération d'impôt* ». L'initiative du Grand débat a poussé les artisans à prendre en main leur destin. En s'éloignant des balises initialement prévues, ils se sont désolidarisés de l'« *opération de communication* » dénoncée par Chantal Jouanno[4] et comptent défendre leurs priorités au plus haut niveau de l'État. « *Vous pouvez compter sur moi pour qu'elles ne restent pas lettre morte !* », assure Bernard Stalter, président de CMA France.

1. Source : Insee.
2. Étude CSA Research du 11 février 2019 pour la CGAD.
3. Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce.
4. Chantal Jouanno, le 25 janvier, sur LCI.

Retrouvez les 14 propositions de CMA France, fruit du Grand débat de l'artisanat, sur le site dédié : www.granddebat.artisanat.fr

Et directement en flashant ce QR Code !

ALLER PLUS LOIN

→ Grand débat du Gouvernement : www.granddebat.fr
→ Le « Vrai débat » des Gilets jaunes : www.le-vrai-debat.fr
→ Sur les artisans et l'économie de proximité, lire le dossier du *Monde des Artisans* n° 129, de mars-avril 2019.

Nouveau

OPEL COMBO

Véhicule utilitaire de l'année 2019*

- ☑ 19 systèmes d'aide à la conduite[1]
- ☑ Jusqu'à 1 tonne de charge utile[2]
- ☑ Chargement de 2 Euro palettes
- ☑ Jusqu'à 3 places à l'avant[1]

À l'essai à Avignon chez :

L'AVENIR APPARTIENT À TOUS

OPEL BAXA AUTOMOBILES
ZAC DE LA CASTELETTE - 145 rue JACQUES DEMY - 84 140 MONTFAVET - 04 90 81 19 92
Votre contact Céline Martino 06 50 64 14 31 - cmartino@bruschetauto.com

*International Van Of The Year 2019 : Véhicule utilitaire de l'année 2019.(1) De série ou en option selon les finitions. (2) Charge utile maximale.

Roustan & Associés : experts en évolution

Accompagner les entreprises dans leur évolution est la priorité de Philippe Roustan, qui a repris le cabinet d'expertise comptable fondé par son père en 1972 à Carpentras.

« *En tant qu'expert-comptable, il ne faut pas se contenter de regarder le passé ; nous devons, au côté des dirigeants, gérer le présent et nous tourner vers l'avenir, les aider à franchir des paliers et bâtir ensemble une stratégie.* » Pour la création, la reprise, la transmission d'une entreprise comme dans tous les aspects de son évolution, le cabinet Roustan & Associés met à la disposition de ses clients les compétences d'une quinzaine de collaborateurs spécialisés. « *Nous le revendiquons auprès de nos clients : nous sommes aussi des entrepreneurs,* souligne Philippe Roustan. *C'est ainsi que nous pouvons comprendre au mieux leurs problématiques financières, juridiques, économiques et sociales.* » L'apport d'un regard extérieur sur la situation des clients associé à l'expérience du cabinet permettra d'entretenir « *une vision évolutive de l'entreprise.* »

Autre impératif pour Philippe Roustan : humaniser la profession grâce au dialogue et à l'écoute et ainsi instaurer une relation de confiance durable. « *Nos clients ne sont pas des numéros* » insiste le dirigeant. Celui-ci est également élu à la chambre de commerce du Vaucluse, vice-président de l'Organisme de Gestion Agréée Méditerranée (structure la plus importante du département avec 6 000 adhérents), et enfin, membre de France Défi, premier groupement français d'experts comptables et de commissaires aux comptes. « *Ces activités me permettent d'être étroitement lié à la situation du territoire, proche des réalités des entrepreneurs et de l'évolution constante de notre profession.* »

•

169 avenue Pierre Semard
84200 CARPENTRAS
04 90 63 02 88
www.jraexpert.com

CHAMBRE DE MÉTIERS ET AGGLOMÉRATION DIGNOISE

Un partenariat positif pour les artisans du territoire

Pour soutenir les artisans du territoire et favoriser le développement économique local, Laure Vial, Présidente de la Délégation Alpes-de-Haute-Provence de la Chambre de métiers, et Patricia Granet, Présidente de Provence-Alpes-Agglomération, souhaitent que les deux entités renforcent et pérennisent leur coopération.

Pourquoi est-il important que la Chambre de métiers et Provence-Alpes-Agglomération travaillent ensemble ?

Patricia Granet : L'artisanat est très important sur notre territoire. Il y a beaucoup d'artisans qui représentent une part conséquente de l'activité économique. La Chambre de métiers répond présente sur tous nos grands projets économiques. Elle nous a notamment aidés en nous fournissant des indicateurs qui nous ont permis de faire aboutir une étude d'observation et d'analyse de l'activité.

Laure Vial : Nous avons en effet mis à la disposition de Provence-Alpes-Agglomération notre outil statistique qui recense la présence artisanale sur une zone. Il permet d'obtenir une photographie précise. L'agglomération est un bassin d'emplois important avec 1 660 entreprises artisanales. Grâce à l'agglomération qui se fait l'écho des besoins des artisans, nos actions de terrain gagnent en efficacité et nous sommes sûrs de n'oublier personne et d'agir sur tout le territoire. De plus, notre CFA accueille 700 apprentis au Campus de Digne-les-Bains et les forme à 67 métiers différents.

▲ Patricia Granet

▼ Laure Vial

Quel est l'objectif de la convention-cadre de partenariat que vous avez signée ?

Laure Vial : Nous l'avons signée en décembre 2017, pour 3 ans. Nous avons décidé de centraliser nos actions autour de 3 axes : le premier est la connaissance du territoire et de ses entreprises artisanales. Notre intention est de mieux connaître nos forces et d'identifier des axes de progrès ; le second concerne l'élaboration de la stratégie économique de l'agglomération et le troisième la mise en place d'actions spécifiques en fonction des besoins que nous aurons identifiés.

Patricia Granet : Nous espérons ainsi valoriser toujours davantage nos artisans. Cette convention est l'une des pierres de cet édifice. Quand la Chambre nous sollicite, nous faisons tout pour l'accompagner et avancer. De même, les équipes de la Chambre sont parties prenantes quand nous organisons des manifestations comme notre projet de « Fabrique à entreprendre ».

Quelles sont vos ambitions pour l'avenir ?

Patricia Granet : Nous sommes partants pour tout ce que l'on nous propose, si cela peut bénéficier aux artisans ! J'aimerais que notre partenariat s'accentue pour porter davantage d'actions de promotion communes. Je serais, par exemple, ravie d'accueillir un Salon autour du savoir-faire de nos artisans, comme cela s'est fait à Manosque, avec le Salon Arts et Gourmandises. Nous voulons aussi poursuivre notre travail sur la transmission des entreprises car c'est une problématique essentielle.

Laure Vial : Nous travaillons actuellement sur plusieurs projets communs comme les « Ecodéfis » qui proposeront aux artisans d'obtenir un label attestant de leur engagement en matière d'environnement. Nous réfléchissons à l'organisation d'un concours de cuisine afin de créer une spécialité dignoise. Nous voulons faire des choses pérennes et récurrentes. Nous pourrions aussi organiser nos prochains Trophées de l'excellence artisanale à Digne.

Économie locale

Une alliance profitable aux artisans gapençais

La Chambre de métiers et la Ville de Gap travaillent en étroite collaboration. Roger Didier, son maire, et Chantal Garcin, Présidente de la Délégation Hautes-Alpes de la Chambre, entretiennent d'excellentes relations et ont même signé une Charte de soutien à l'économie de proximité.

Quels bénéfices tirez-vous de votre collaboration ?

Chantal Garcin : La mairie de Gap est un interlocuteur attentif, à l'écoute des artisans et je lui en suis très reconnaissante. Nos élus ont conscience de l'importance de l'artisanat pour leur économie. Ils côtoient les artisans au quotidien. Ils nous font remonter des informations précieuses et nous les adressent en cas de besoin. Le territoire de Gap fait vivre plus de 1 000 artisans. Il est très important de leur faire connaître notre offre de services et ce que nous faisons pour les petites structures comme pour les grandes.

Roger Didier : Par les temps qui courent, posséder un tissu artisanal comme le nôtre est une chance pour ma commune. Avec la Chambre de métiers, nous nous rencontrons et travaillons ensemble dès que possible pour défendre ensemble ces entreprises artisanales. Nos relations sont excellentes et très conviviales. Ce partenariat fait la force de notre territoire. La signature de la Charte de soutien à l'économie de proximité est venue en quelque sorte l'officialiser aux yeux du grand public. Elle a permis de valoriser nos actions communes.

▲ Chantal Garcin

▼ Roger Didier

Sur quels dossiers travaillez-vous ?

Chantal Garcin : Sur l'emploi, le développement économique, le cœur de ville avec le maintien des artisans dans le centre-ville. Nos collaborateurs se déplacent dans les entreprises pour réaliser des diagnostics gratuits. Ils mesurent les points forts et les points faibles pour leur proposer un accompagnement adéquat.

Roger Didier : Pour ma part, je suis très attentif à une répartition équilibrée des entreprises entre le centre et la périphérie de la ville. Je m'oppose fermement à la prolifération des grandes enseignes pour conserver l'identité de la ville et son caractère qui fait qu'elle ne ressemble à aucune autre. Nous avons des professionnels excellents qu'il faut soutenir. Pour lutter contre la vacance commerciale, nous avons mis en place un dispositif d'aide au loyer sur plusieurs années qui aide les artisans à pérenniser leur activité. La Chambre pourra d'ailleurs nous faire des propositions de candidats.

Pourquoi la Ville a-t-elle confié la gestion du campus du CFA à la CMAR ?

Roger Didier : Nous étions propriétaires du CFA mais j'ai proposé qu'il soit géré par les artisans et nous travaillons ensemble pour le faire progresser. Nous voulons aussi créer une cohésion avec l'Afpa*. Pourquoi pas, à terme, donner naissance à un village de la formation qui pourrait devenir une plateforme essentielle au développement économique du territoire ?

Chantal Garcin : L'artisanat est très dépendant de la formation initiale. Nous avons acheté le Campus de Gap pour le développer. Il est désormais intégré à notre Université Régionale des Métiers. Il y a déjà plus de 500 apprentis et leur nombre est en constante progression. Et ce développement ne peut se concevoir sans une étroite collaboration avec la mairie. Nous construisons aussi un grand partenariat autour de la formation.

* Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes, NDLR.

La Chambre de métiers ouvre son FabLab

Le 26 avril dernier, le FabLab de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur a ouvert ses portes. L'objectif de ce lieu est de permettre aux professionnels d'avoir accès à des espaces entièrement dédiés à l'innovation.

Le FabLab est un espace tourné vers le travail collaboratif et numérique qui permet, grâce à ses outils de productions partagés, de rendre accessible la réalisation des projets les plus complexes et de produits technologiques. Vous pourrez notamment y retrouver une imprimante 3D, une découpe laser, une fraiseuse numérique ou encore des machines manuelles de façonnage et finition. Ce FabLab est un lieu d'échanges où vous trouverez des services d'accompagnement, de design, de prototypage, de production ainsi que des formations et collaborations avec des associations et lieux d'enseignement. Son ouverture entre dans le cadre du projet transfrontalier Art Lab Net qui vise à accompagner les artisans d'art de Sardaigne, Ligurie, Corse, Alpes-Maritimes et Var, son périmètre d'action, sur la voie de l'innovation.

CONSEILS DE PRO

Innover, concevoir, produire autrement et partager le savoir-faire : des facteurs de développement de l'activité artisanale

Valérie Mercanti - Chargée de mission - Pôle Développement économique - 04 93 14 24 62 - v.mercanti@cmar-paca.fr

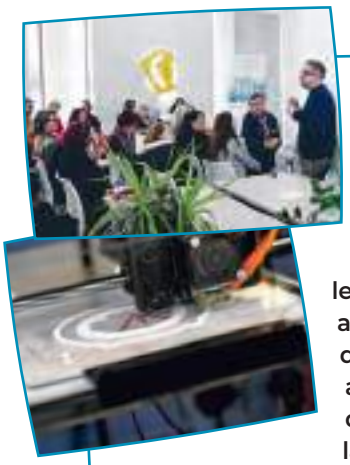

Un séminaire de tendances pour les artisans métiers d'art !

Mardi 29 janvier, plus d'une soixantaine d'artisans d'art ont participé à un séminaire de tendances organisé dans le cadre du projet européen Art Lab Net, au Dojo de Nice. Vincent Grégoire, chasseur de tendances dans le prestigieux cabinet NellyRodi, est venu à leur rencontre pour échanger et animer une conférence riche en découvertes. L'opportunité pour les artisans d'art de découvrir en avant-première le futur des tendances ; décoration, architecture, design... L'objectif de ce séminaire, était de fournir des pistes de réflexion que chaque artisan d'art a interprétée librement en fonction de la particularité de son travail, de ses inspirations et volontés personnelles. Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du projet transfrontalier Art Lab Net, qui propose aux artisans un cadre et des outils capables de redynamiser leur activité, régénérer leur créativité et les faire évoluer vers un artisanat 2.0.

Eloise Granier, Direction de la communication : 04 93 14 24 67 – e.granier@cmar-paca.fr

Artisans de la gastronomie, 2019 est votre année !

En février, la Délégation Bouches-du-Rhône de la Chambre de métiers et de l'artisanat et Provence-Tourisme signaient un partenariat pour trois ans, visant à redonner toute sa place aux artisans de la gastronomie provençale.

En s'associant à Provence-Tourisme pendant Marseille Provence Gastronomie (MPG2019), une année spéciale qui mettra l'accent sur les professionnels de cet art de vivre, la Chambre concrétise son engagement en faveur des artisans de bouche du territoire, qui bénéficieront d'une forte visibilité. Dans le cadre de ce partenariat et particulièrement pendant MPG2019, la Route des Arts et Gourmandises de Provence (lire p.46) sera spécifiquement mise en lumière. Durant trois ans, cette convention vise également à conforter les opportunités commerciales de la filière et favoriser le développement des entreprises locales.

ENVIE DE PARTICIPER ?

MPG 2019 ANNÉE DE LA GASTRONOMIE EN PROVENCE

Service promotion de l'artisanat et des métiers d'art 04 91 32 24 35 - promotion13@cmar-paca.fr
Retrouvez les événements de MPG2019 sur www.mpg2019.com

Interview croisée

Monique Cassar, Présidente de la Délégation Bouches-du-Rhône de la Chambre de métiers et de l'artisanat / Danielle Milon, Présidente de Provence Tourisme.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PARTENARIAT ?

Monique Cassar : Mettre en avant les richesses de nos terroirs, accompagner les artisans d'art et les artisans des métiers de bouche dans leur reconnaissance et leur prise en compte dans l'économie locale, et doper la visibilité des artisans de la gastronomie et des arts de la table.
Danielle Millon : Nous nous devons de soutenir l'emploi local et de développer l'attractivité et l'identité de nos territoires. Cela passe évidemment par la mise en exergue de l'excellence et du savoir-faire des artisans de Provence.

COMMENT S'INTÈGRE-T-IL À MPG2019 ?

M. C. : Étant le partenaire naturel de plus de 1000 artisans d'art et artisans de bouche dans le département, nous les incitons à participer à MPG2019, car c'est une réelle opportunité pour eux de se faire plus largement connaître et de développer leur activité.
D. M. : Les artisans et les commerçants sont mobilisés par la Chambre et notre Réseau des talents pour participer en nombre à l'événement. C'est en effet une magnifique façon de valoriser leur savoir-faire.

PARMI LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES, LESQUELLES VOUS TIENNENT LE PLUS À CŒUR ?

M. C. : La Route des Arts et Gourmandises, bien évidemment. Créée par la Chambre, cette opération est largement soutenue par Provence Tourisme et de nombreux partenaires locaux. J'y tiens car il s'agit d'une sélection rigoureuse des meilleurs artisans de Provence. Toutes les raisons sont bonnes pour explorer la Route !
D. M. : Toutes les opérations menées en 2019 sont différentes, mais la plus impressionnante reste la Grande Halle qui rassemblera durant 3 jours tout ce qu'il y a de meilleur sur nos territoires pour le faire découvrir à plus de 100 000 personnes.

Trois questions à...

Marc Zampolini, Directeur Territorial Pôle Emploi Var, suite à la signature, le 23 janvier, d'une convention de partenariat avec la Délégation Var de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région.

Pourquoi ce partenariat avec la Chambre ?

Marc Zampolini : Dans le Var, on compte près de 40 000 emplois salariés et plus de 11 % de l'emploi global ! En 2018, Pôle Emploi Var a financé plus de 1 000 Stages de Préparation à l'Installation, délivrés par la Chambre, pour des demandeurs d'emploi créateurs dans l'artisanat. La Chambre est un partenaire majeur, dont les compétences sont reconnues par l'ensemble des collaborateurs de Pôle Emploi en matière de création d'entreprise, de formation, d'apprentissage ou de recrutement.

Quels sont les objectifs spécifiques de cette convention avec la Chambre ?

Marc Zampolini : Améliorer notre complémentarité vis-à-vis des demandeurs d'emploi et des entreprises, et travailler plus en profondeur sur la sécurisation des parcours créateurs et repreneurs d'entreprise pour conforter leur réussite ; mais aussi poursuivre notre coordination sur le volet formation et sur l'aide aux entreprises dans le cadre de leurs recrutements, notamment autour des enjeux forts liés au développement durable et aux emplois verts. Nous voulons, avant tout, des actions concrètes, qui seront suivies annuellement.

Quelles actions sont déjà engagées ?

Marc Zampolini : Sur le volet Création, Pôle Emploi Var et la Chambre mobilisent leurs ressources lors d'actions communes. Sur le volet Apprentissage, nous avons mis en place une procédure efficace permettant la reprise et la saisie systématique de l'ensemble des offres d'apprentis portées par la Chambre. Concernant la transmission d'entreprise, un protocole est en cours pour répertorier exhaustivement les offres de transmission de la Chambre, les saisir et les rendre visibles sur pole-emploi.fr. Nous apportons également un accompagnement particulier aux communes signataires de la Charte de soutien à l'économie de proximité, proposée par la Chambre.

Bourse varoise de l'économie circulaire

RIEN NE SE PERD. La Chambre de métiers, membre fondateur de l'Association Var Économie Circulaire (AVEC), vous invite à exploiter largement le nouvel outil mis à votre disposition gracieusement par cette association. Dédiée aux entreprises, associations et collectivités du Var, la Bourse Varoise de l'Économie Circulaire est une plateforme web qui vous permet la publication d'annonces pour mettre en partage, en don, en vente ou en achat, des produits, matériaux, objets, prestations que vous cherchez pour développer l'économie circulaire dans le Var et en faire un département exemplaire. Finis les poubelles et les stockages inutiles ! Ce que vous jetez, mettez au rebut, stockez et conservez dans vos bureaux et ateliers peut intéresser d'autres structures. Votre savoir, vos compétences, mettez-les également en partage ou en échange et participez ainsi à un univers coopératif et bienveillant !

http://avec-bourse-varoise-economie-circulaire.strikingly.com/#1

Le Village des Métiers
Un terreau plein d'avenir pour créer votre entreprise

Au cœur de la Zone Franche Urbaine Territoire Entrepreneurs d'Avignon, le Village des Métiers est né d'un pari : attirer des acteurs économiques aux profils divers pour soutenir leur développement dans des locaux adaptés à leur activité.

Le Village des Métiers propose 36 ateliers à vendre ou à louer. Très attractifs, ces ateliers mitoyens sont non seulement sécurisés et modulables (de 215 m² à 1 720 m² de surface utile), mais ouvrent également droit à des exonérations fiscales liées au dispositif ZFU. Tous répondent par ailleurs aux dernières normes de qualité environnementale, avec leurs structures en bois et les panneaux photovoltaïques dont ils sont dotés. Afin de redynamiser ce lieu propice à l'expression des talents, un nouveau plan a été lancé le 1er mars par la ville d'Avignon, dont la Chambre de métiers est partenaire. Lors de la conférence de presse organisée à cette occasion, Thierry Aubert, président de la Délégation de Vaucluse, a rappelé la volonté de la Chambre de *« favoriser la proximité. Artisans, petites industries, industries créatives, métiers d'art, tous doivent pouvoir bénéficier d'un écosystème leur permettant de se développer. Nous nous ferons le relais et l'accompagnateur des entreprises pour les aider dans leurs démarches, leur installation et pour leur apporter toute notre expertise ».* Une belle opportunité pour les artisans vauclusiens.

MARIE-HÉLÈNEVATAUX - Chargée de développement économique
04 90 80 65 13
mh.vataux@cmar-paca.fr

Coccinelle et Nénuphar, prix Talents de Femmes 2019

À l'âge de 42 ans, Emmanuelle Normandin a décidé de revenir à la terre en créant sa micro-entreprise de « paysagisme en permaculture » à l'été 2017. Nous l'avons rencontrée.

« À la Chambre de métiers j'ai rencontré des gens qui m'ont vraiment aidée à me lancer dans mon entreprise Coccinelle et Nénuphar. L'immatriculation d'une activité atypique, les démarches administratives... Même si vous les appelez trois fois de suite, ils vous répondent toujours. »

18 mois plus tard, sa clientèle est très diverse : restaurant, garage, atelier de charpenterie... ***« Je me démarque des jardiniers traditionnels de la région en apportant une manière de travailler différente : toitures végétalisées, jardins de balcon, massifs à thèmes... avec des matières écologiques, des matériaux en bois recyclé, dans le respect des cycles naturels : aucun produit chimique. »*** **Emmanuelle a reçu le prix Talents de Femmes 2019 décerné par la Délégation Vaucluse de la Chambre de métiers en partenariat avec l'Association Soroptimist Club d'Avignon.** ***« Que ce soit pour la décoration artisanale ou le jardinage, les gens ont du mal à accepter que les femmes font bien, voire mieux que les hommes ! (rires) Il faut taper du poing sur la table. Nous aussi, on existe ! »*** **D'une valeur de 2 400€, ce prix va lui permettre** ***« d'acquérir une belle remorque double essieu, une tondeuse autoportée, et de customiser son véhicule par une association d'arts de la rue ».*** **Prochain objectif : les stages offerts par la Chambre de métiers,** ***« pour créer mon site web »,*** **et aussi,** ***« l'électricité de base pour éclairer mes bassins naturels ».***

Ils nous ont rejoints !

À CE JOUR, PRÈS DE 180 CHARTES SIGNÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE RÉGIONAL !

Chartes de soutien à l'économie de proximité

Depuis 2017, la Chambre de métiers et de l'artisanat a sollicité les communes de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour leur proposer de signer une charte de soutien à l'activité économique de proximité. En signant cette charte, les maires s'engagent maintenir et renforcer l'activité artisanale sur leur territoire et à faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs, afin de soutenir et de donner une place de choix aux artisans basés sur la commune.

Depuis janvier, 14 communes ont à leur tour rejoint le mouvement et se sont engagées aux côtés de la Chambre de métiers :

- Tallard
- Savines le lac
- Le Monétier les bains
- Carpentras
- Ampus
- La Motte
- Pierrefeu
- Draguignan
- La Londe
- Vaison-la-Romaine
- Oraison
- Miramas
- Saint-Chamas
- Gemenos
- Valensole

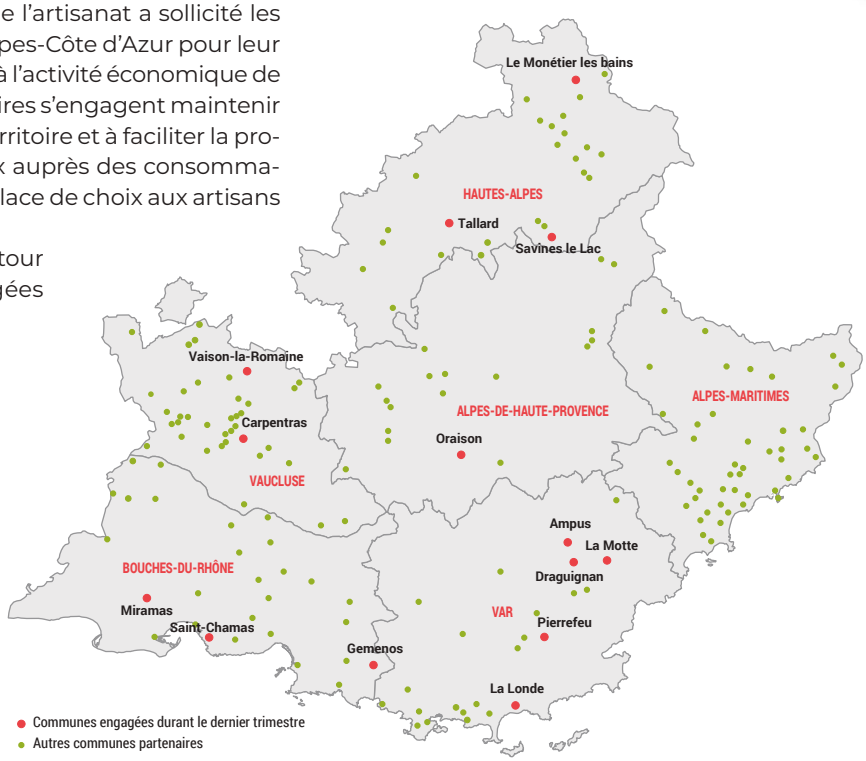

Retrouvez l'ensemble des communes signataires sur www.cmar-paca.fr +

Dominique Lamorte : « Il faut dépoussiérer l'image de l'artisanat »

Pâtissier à Gap, formé chez les Compagnons du devoir, le Président de la Commission Communication de la Chambre de métiers entend bien prouver que les métiers de l'artisanat peuvent faire rêver et faire connaître toute l'étendue de la gamme des services proposés par la Chambre de métiers.

À QUAND REMONTE VOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DES ARTISANS ?

Dominique Lamorte : Je me suis installée en 1989 à Gap et dès 1991 j'ai été élu Président du syndicat des pâtissiers. En 1995, j'ai été élu suppléant à la Chambre départementale avant d'être titulaire en 2005. J'ai ensuite été trésorier, puis Président de la commission Communication régionale depuis 2016.

POURQUOI UN TEL ENGAGEMENT ?

D. L. : Je me suis toujours senti concerné par la défense des artisans. Que l'on soit coiffeur, plombier ou pâtissier, je me suis rapidement rendu compte que le combat est le même. Pour se défendre, on est plus fort si on s'allie. Je tiens cela de ma formation de compagnon qui prône ces valeurs d'entraide et de force du collectif.

POURQUOI LA COMMUNICATION EST-ELLE SI IMPORTANTE POUR LA CHAMBRE DE MÉTIERS ?

D.L.: L'artisanat a un déficit d'image très important ainsi que la Chambre de métiers qui est souvent confondue avec d'autres institutions. Elle est aussi peu connue en dehors du monde des artisans. Il faut dépoussiérer l'image de l'artisanat, montrer que c'est moderne et vivant. Nous devons montrer le dynamisme de la Chambre qui dispose d'une offre de services très complète proposée par des experts de l'artisanat.

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus de 60 ans MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.

MAAF disponible pour vous

en agence
Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi

au téléphone
3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h.

sur votre espace client
Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi

MAAF PRO

10/17 - MAAF Assurances SA - RCS NIORT 542 073 580 - Création : ©ZIMAGES

Agenda 2019

	Formations et événements	Dates	Lieux	Contact
Alpes-de-Haute-Provence	**Gérez son stress pour être plus performant** Comprenez les mécanismes du stress, ses conséquences et ses sources propres à chaque individu.	Lundis 6 et 13 mai (08h30/16h30) à Manosque	À l'Éco Campus de Sainte-Tulle	Marie Hélène Fernandes Service Formation continue, formationcontinue04@cmar-paca.fr 04.90.30.90.97 ou 06 70 27 71 76
	Fidélisez vos clients pour une rentabilité durable Choisissez des outils de fidélisation adaptés à votre activité et mettez en place des indicateurs de mesure performants	Lundi 13 mai (08h30/16h30)	À la DT 04 – Digne-les-Bains	Marie Hélène Fernandes Service Formation continue, formationcontinue04@cmar-paca.fr 04.90.30.90.97 ou 06 70 27 71 76
	Créez et animez un site personnalisé avec Wordpress En 5 jours, créez, publiez, référencez votre site inte rnet et suivez votre audience avec WordPress un outil souple et gratuit !	Lundis 13, 20 et 27 mai ; 3 et 11 juin (08h30/16h30)	À l'Éco Campus de Sainte-Tulle	Marie Hélène Fernandes Service Formation continue, formationcontinue04@cmar-paca.fr 04.90.30.90.97 ou 06 70 27 71 76
	Optimisez votre performance sur FACEBOOK Niveau 3 Mesurez et améliorez votre impact commercial sur les réseaux sociaux. Déployez des actions de fidélisation propices à la vente et recrutez de nouveaux clients.	Vendredi 17 mai (08h30/16h30)	À la DT 04 Digne-les-Bains	Marie Hélène Fernandes Service Formation continue, formationcontinue04@cmar-paca.fr 04.90.30.90.97 ou 06 70 27 71 76
	Gérez les devis et les factures avec un logiciel libre : DOLIBARR Vous installerez et prendrez en main un logiciel libre pour établir vos devis, vos factures. Générez vos écritures comptables. Gérez vos bases clients et fournisseurs.	Vendredis 31 mai et 7 juin (08h30 -16h30)	À l'éco campus de Sainte Tulle	Marie Hélène Fernandes Service Formation continue, formationcontinue04@cmar-paca.fr 04.90.30.90.97 ou 06 70 27 71 76
	« Comment réaliser une étanchéité à l'air fonctionnelle et durable en rénovation de toiture » par PRO CLIMA (Christophe Beaussuire)	Jeudi 20 juin	Au Centre AlvéoBAT de Sainte-Tulle	Contact inscription : Alexandre Montel CMAR PACA – 06.47.98.44.79
	Formation FEEBAT Rénove par IDEE	Du lundi 24 au mercredi 26 Juin	Au Centre AlvéoBAT de Sainte-Tulle	Contact inscription : Alexandre Montel CMAR PACA – 06.47.98.44.79
	Formation FEEBAT Parois opaques par IDEE	Jeudi 27 et vendredi 28 juin	Au Centre AlvéoBAT de Sainte-Tulle	Contact inscription : Alexandre Montel CMAR PACA – 06.47.98.44.79
Hautes-Alpes	Formation : Gérez les devis et factures de votre microentreprise avec un logiciel libre.	Jeudis 6 et 13 juin 2019	Délégation Hautes-Alpes – square Voltaire à Gap	Service de la Formation continue : 04.92.51.06.89
	Formation : Obtenez votre permis de former.	Lundis 17 et 24 juin	Délégation Hautes-Alpes – square Voltaire à Gap	Service de la Formation continue : 04.92.51.06.89
Alpes-Maritimes	Formation « Sous-traitez ou travaillez en sous-traitance dans un cadre sécurisé »	3 juin	Chambre de Métiers de Saint-Laurent du Var (81 avenue Léon Bérenger)	Service de la formation continue 04 92 12 53 45 formationcontinue06@cmar-paca.fr
	Espace entreprendre dans l'Artisanat	7 juin, de 10h à 12h	Chambre de Métiers de Saint-Laurent du Var (81 avenue Léon Bérenger)	Eloïse GRANIER Direction de la communication, 04 93 14 24 67 e.granier@cmar-paca.fr
	Digital tour : « les outils de la mobilité »	12 juin, de 18h à 20h	Chambre de Métiers de Saint-Laurent du Var (81 avenue Léon Bérenger)	Service de la formation continue 04 92 12 53 45 formationcontinue06@cmar-paca.fr
	Formation « Organiser efficacement votre comptabilité au réel »	17 et 24 juin	Chambre de Métiers de Saint-Laurent du Var (81 avenue Léon Bérenger)	Service de la formation continue 04 92 12 53 45 formationcontinue06@cmar-paca.fr
	Formation « Elaborer un plan de communication »	17 et 24 juin	Chambre de Métiers de Saint-Laurent du Var (81 avenue Léon Bérenger)	Service de la formation continue 04 92 12 53 45 formationcontinue06@cmar-paca.fr
Bouches-du-Rhône	Forum de l'emploi et de l'apprentissage	16 mai de 9h à 17h	Martigues	Centre d'Aide à la Décision 04 91 32 24 04 - cad13@cmar-paca.fr
	Les Dimanches de la Cannebière	16 mai de 10h à 18h	Marseille	Laurine Arnaud Chargée de développement économique - Service Développement Economique - 04 91 32 24 62 l.arnaud@cmar-paca.fr
	Journées Portes Ouvertes dans des Centre de Formation d'Apprentis BTP	12 juin de 9h à 17h	Marseille, Aix, Arles	Centre d'Aide à la Décision 04 91 32 24 04 - cad13@cmar-paca.fr

	Formations et événements	Dates	Lieux	Contact
Bouches-du-Rhône	Collecte de déchets de peinture	14 juin de 8h30 à 12h	CFA du BTP de Provence (155 Rue Albert Einstein, 13290 Aix-en-Provence)	Laurine ARNAUD Chargée de développement économique - Service Développement Economique - 04 91 32 24 62 l.arnaud@cmar-paca.fr
	La Grande Halle Marseille Provence Gastronomie 2019	Du 28 juin au 30 juin , De 10h à 20h	Vieux Port, Marseille	Service promotion de l'artisanat et des métiers d'art, 4 91 32 24 35 promotion13@cmar-paca.fr
Var	Pratiquez un management intergénérationnel	15 mai 2019	Agence de La Valette du Var	Renseignements : Service formation continue -04.94.61.99.65 formationcontinue83@cmar-paca.fr
	Cafés de la création du Crédit Agricole	16 mai 2019 de 8h30 à12h	Pépinières d'entreprise CAD Espace CHABRAN (Espace Chabran – Draguignan)	Renseignements Pôle développement économique et territorial : 04 94 61 99 35
	Atelier Découverte du Club IDEPRO : à la rencontre des artisans du territoire - Connaissance de son territoire (visite Eglise des Templiers)	23 mai 2019 à 9h30	St Raphaël	Renseignements Rose Herard : 04 94 61 99 32
	Atelier débat du Digital tour : gestion administrative et formalités en ligne	13 juin 2019 de 8h30 à 10h30	Antenne de Draguignan	Renseignements : Isabelle DUTRES 04 94 61 99 49
	Journée conviviale du Club IDEPRO - Atelier «L'impact des émotions dans nos entretiens professionnels» - Visite du domaine du Dragon - A la rencontre de l'histoire et des artisans dracénois.	20 juin 2019 toute la journée	Draguignan	Renseignements Rose Herard : 04 94 61 99 32
Vaucluse	Prenez de belles photos pour vos supports professionnels	3 jours - lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 mai	9, avenue de l'étang, ZI Fontcouverte Avignon	Service Formation professionnelle et de l'emploi - 04 90 89 20 40 formationcontinue84@cmar-paca.fr
	Les rencontres de l'environnement !	05 juin		Pour assister à l'évènement contacter : Thomas Depierre ou Hervé Benistant - Service Développement Economique et Territorial – 04 90 80 65 55 – economie84@cmar-paca.fr
	Négociez, vendez, communiquez en anglais (débutant)	6 demi-journées du 13 mai au 24 juin.	9, avenue de l'étang, ZI Fontcouverte Avignon	Service Formation professionnelle et de l'emploi - 04 90 89 20 40 formationcontinue84@cmar-paca.fr
	Intégrez votre page Facebook à votre stratégie commerciale niveau 2	17 et 27 mai	9, avenue de l'étang, ZI Fontcouverte Avignon	Service Formation professionnelle et de l'emploi - 04 90 89 20 40 formationcontinue84@cmar-paca.fr
	Deuxième rendez-vous Club de la Fabrique de l'Artisanat	13 mai 2019	Délégation de Vaucluse 35 Rue Joseph Vernet Avignon	Service Développement économique - Laurence Manche - 04 90 80 65 42 l.manche@cmar-paca.fr

Carte professionnelle 2019

Depuis 2009, vous recevez tous les ans votre carte professionnelle qui vous permet de promouvoir votre appartenance au secteur de l'artisanat et d'afficher auprès de vos clients et divers organismes la régularité de votre inscription au répertoire des métiers. Courant 2019, votre carte professionnelle va évoluer pour devenir numérique. Cette transition numérique nécessite la mise en place d'un nouveau mode de diffusion de cette carte via votre adresse mail ou sur votre téléphone mobile. Afin que votre future carte professionnelle numérique vous soit envoyée dans les meilleures conditions, connectez-vous sur macarte.artisanat.fr pour saisir les différentes informations nécessaires (mail, téléphone mobile, autorisation d'utilisations). En attendant, votre carte 2018 est prolongée jusqu'à la fin de l'année 2019. En complément de votre carte 2018, vous pouvez présenter un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers.

Les élus à vos côtés

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Jeudi 7 mars, **Laure Vial**, Présidente de la Délégation Alpes-de-Haute-Provence de la Chambre de métiers de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a interpellé **Emmanuel Macron** lors du Grand Débat à Gréoux-les-Bains, sur la nécessité d'accompagner les entreprises artisanales, acteurs essentiels de l'économie de proximité, en matière de transition énergétique et de développement de l'économie circulaire.

À l'occasion de sa visite de la biscuiterie Roubaud-Delcour à Oraison, le vendredi 22 mars, Laure Vial a participé à un atelier de confection de calissons.

Chantal Eymeoud, 2e Vice-présidente déléguée aux entreprises, à l'artisanat et à l'économie de montagne à la région Sud et **Chantal Garcin**, Présidente de la Délégation Hautes-Alpes de la Chambre de métiers, à l'occasion du point presse relatif aux actions de partenariat conduites entre le Région Sud et la CMAR PACA.

HAUTES-ALPES

Signature de la Charte de soutien à l'économie de proximité le lundi 11 mars, entre **Victor Berenguel**, maire de Savines-le-Lac et **Chantal Garcin**, Présidente de la Délégation Hautes-Alpes de Chambre de métiers et de l'artisanat.

ALPES-MARITIMES

Raoul Robba et **Georges Bisson**, élus de la Délégation Alpes-Maritimes, accompagnés d'**Allysson Barbaud** et de **Fanny Pelligrinelli**, ont participé à la présentation des actions Eco-Bâti, Rénover + et Répar'Acteurs, lors de la foire de Nice, le 15 mars dernier.

Jean-Pierre Galvez, Président, entouré d'élus de la Délégation Alpes-Maritimes et des artisans remarquables du département, à l'occasion de la Soirée de l'Excellence Artisanale, le 22 mars, à Saint-Laurent-du-Var.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat s'investissent sur leur territoire, en proximité, pour représenter les artisans et garantir une meilleure prise en compte de l'artisanat dans l'économie locale. Ils participent également à la valorisation de vos métiers au travers d'opérations de promotion qui permettent au grand public de découvrir des savoir-faire d'exception. Retour en images sur les dernières manifestations auxquelles ils ont participé dans nos six départements.

Monique Cassar, Présidente de la Délégation Bouches-du-Rhône, s'est rendue aux inaugurations des manifestations organisées sur le territoire dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art début avril. Ici, à Arles pour le lancement du Circuit des Métiers d'Art, entourée d'élus de la Chambre et d'élus locaux.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Nathalie Pistolesi et **Sandrine Poli**, élues de la Délégation Bouches-du-Rhône de la CMAR PACA, recevaient la Médaille de la reconnaissance artisanale à l'occasion de la Soirée de l'excellence, organisée en janvier à Marseille.

VAR

Jeudi 7 février, **Roland Rolfo**, Président de la Délégation Var de la Chambre de métiers, assistait au Centenaire de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Alpes-Méditerranée (UIMM). L'occasion de mettre à l'honneur ce tissu économique varois.

Vendredi 21 septembre, la Délégation Var de la Chambre de métiers accueillait le second atelier thématique du Club Égalité du Var dont elle est membre. Investis au sein de l'atelier « Enjeux de l'égalité professionnelle », les élus dont **Jocelyne Caprile** fait partie pour représenter la Chambre au sein du Club, ont à cœur de participer à ces travaux.

VAUCLUSE

Thierry Aubert, Président de la Délégation Vaucluse de la Chambre de métiers et de l'artisanat était présent aux côtés de **Cécile Helle,** maire d'Avignon, pour présenter le nouveau plan d'actions du Village des Métiers à Avignon. L'occasion de visiter des ateliers et des artisans installés au sein du village, lieu propice à l'expression des talents!

L'art de la construction en pierre sèche, savoir-faire et techniques sont désormais inscrits sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. C'est à cette occasion que **Thierry Aubert**, Président de la Délégation de Vaucluse de la CMAR et **Coco Mallet**, élue métiers d'art (au sein) de la Délégation de Vaucluse se sont rendus, le 16 février dernier, à Saumane pour célébrer cette reconnaissance en présence de l'Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO et du ministère français de la Culture qui soutient depuis 2011 cette candidature transnationale.

Route des Arts et Gourmandises : une invitation à la découverte

Du Vaucluse aux Bouches-du-Rhône, la Route des Arts et Gourmandises de Provence vous présente une sélection des meilleures adresses artisanales, pour un itinéraire gourmand ou une balade culturelle.

©CMAR PACA - P.TERRAZ

©COPYRIGHT

©CMAR PACA-B.BECHET

Bijoutier, couturier, ébéniste, coutelier, designer, céramiste, mais aussi biscuitier, brasseur, chocolatier, confiseur, fromager, glacier... ce sont près de 200 adresses incontournables de l'artisanat de Provence qui sont rigoureusement sélectionnées chaque année pour permettre au grand public d'échanger avec des professionnels de talent, dans leur boutique ou dans l'intimité de leurs ateliers. Toute l'année, ces ambassadeurs de l'artisanat local proposent des créations typiquement provençales à découvrir ou à redécouvrir. Créée en 2009 pour soutenir et valoriser les artisans locaux, la Route des Arts et Gourmandises de Provence emmène touristes ou connaisseurs loin des sentiers battus, à la découverte d'un terroir et de ses traditions.

Amateurs d'objets authentiques ou gourmands à la recherche de saveurs singulières, voyageurs en quête d'authenticité ou tout simplement curieux de découvrir ce territoire provençal sous une nouvelle lumière, toutes les raisons sont bonnes, pour explorer la Route le temps d'une journée, d'un week-end ou d'un séjour inédit.

Rendez-vous très prochainement sur www.artsetgourmandises.fr et sur la page Facebook pour découvrir la sélection 2019 !

FIATPROFESSIONAL.COM/FR

ET LES PROS, COMME VOUS.

UNE GAMME COMPLÈTE DE VÉHICULES UTILITAIRES ADAPTÉS À CHACUN DE VOS BESOINS PROFESSIONNELS.

À PARTIR DE
7 990 € HT(1)

GAMME FIAT PROFESSIONAL SURÉQUIPÉE I JUSQU'À 5 ANS DE GARANTIE
NAVIGATION SUR ÉCRAN TACTILE > CLIMATISATION > RÉGULATEUR DE VITESSE(2) > RADARS DE RECUL > TÉLÉPHONIE MAINS-LIBRES BLUETOOTH®

(1) Tarif au 01/02/2019 du Fiorino essence 1,4 i.e. 77 ch Pack Pro Nav : **14 740 € HT - 6 750 € HT (dont 6 051 € HT de remise constructeur et 700 € HT de prime à la reprise d'un véhicule, sans condition d'âge, destiné ou non à la destruction) = 7 990 € HT.** Offre réservée aux professionnels, **valable jusqu'au 30/06/2019** chez les Distributeurs participants. Dans la limite des stocks disponibles. (2) Pour Fiorino, disponible sur les motorisations Diesel.

FCA CAPITAL France

FIAT PROFESSIONAL
PROFESSIONNEL COMME VOUS

ETS GEMELLI

ORANGE Rte de Jonquières
04 90 11 17 00

CARPENTRAS Av Eisenhower
04 90 63 23 80

BAGNOLS Rte de Nimes
04 66 89 61 20

www.gemelli-auto.com

Votre Solution Entreprise Alfa Romeo

CONDUISEZ VOTRE ENTREPRISE VERS DE NOUVEAUX SOMMETS

STELVIO Business
à partir de
475 € TTC/MOIS(2) SANS APPORT

GIULIA Business
à partir de
415 € TTC/MOIS(1) SANS APPORT

LOCATION LONGUE DURÉE SUR 48 MOIS ET 60 000 KM. OFFRE INCLUANT GARANTIE, ENTRETIEN VIP, ASSISTANCE* ET ASSURANCE PERTE FINANCIÈRE**.

(1) Exemple pour une Giulia Business 2.2 Diesel 160 ch au tarif constructeur du 08/02/2019 en **Location Longue Durée sur 48 mois et 60 000 km maximum**, soit **48 loyers mensuels de 415 € TTC** incluant les prestations garantie, entretien, assistance et perte financière. (2) Exemple pour un Stelvio Business 2.2 Diesel 160 ch AT8 au tarif constructeur du 08/02/2019 en **Location Longue Durée sur 48 mois et 60 000 km maximum**, soit **48 loyers mensuels de 475 € TTC** incluant les prestations garantie, entretien, assistance et perte financière. (1) et (2) Offre non cumulable **valable jusqu'au 30/06/2019**, réservée aux professionnels dans le réseau Alfa Romeo participant. Sous réserve d'acceptation par LEASYS France, SAS - 6 rue Nicolas Copernic - ZA Trappes Élancourt 78190 Trappes - 413 360 181 RCS Versailles. Courtier en assurance enregistré à l'ORIAS n. 08045147.
*La prestation d'assistance est garantie et mise en œuvre par Europ Assistance, entreprise régie par le code des assurances.
**La perte financière est assurée auprès de GENERALI IARD, SA au capital de 70 310 825 euros, entreprise régie par le Code des Assurances - 552 062 663 RCS Paris, Siège social : 2 rue Pillet-Will – 75009 Paris. Garantie souscrite par LEASYS France par l'intermédiaire de Verspieren, SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 000 000 euros - SIREN 321 502 049 – 321 502 049 RCS Lille Métropole - Siège Social : 1 avenue François Mitterrand BP 30200 – 59446 WASQUEHAL Cedex - N° Orias : 07 001 542.
Modèles présentés : Giulia 2.2 Diesel 160 ch AT8 Business avec option peinture rouge à 415 € TTC/mois. Stelvio 2.2 Diesel 160 ch AT8 Business ave option peinture rouge à 475 € TTC/mois.
Alfa Romeo Stelvio - Consommations mixtes (l/100 km) : 4,5 à 9,8. Émissions de CO_2 (g/km) : 119 à 227 *. Alfa Romeo Giulia - Consommations mixtes (l/100 km) : 4,2 à 9,2. Émissions de CO_2 (g/km) : 109 à 212***.** LEASYS
Les valeurs d'émission de CO_2 et de consommations présentes sur cette annonce sont susceptibles d'évoluer, suite à des changements d'homologation. * La mécanique des émotions.

HÉMISPHÈRE DROIT | A. TESTA

ALFA ROMEO **STELVIO** ET **GIULIA**

La meccanica delle emozioni

FCA | FLEET & BUSINESS

ETS GEMELLI

650 Rue de la Péniche 84130 Le Pontet
Tél : 04 90 13 85 95

Automobiles Gemelli

ARTISANS,

DONNONS UN COUP DE POUCE À VOS PROJETS À TAUX 0%(1)

OFFRE SOCAMA+

Profitez d'un prêt à 0 %(1) associé à un prêt d'équipement(2) garanti par la socama

FINANCEZ 40% DE VOTRE PROJET À TAUX 0%(1) + **0€ DE FRAIS DOSSIER** + **PAS DE GARANTIE PERSONNELLE (3)**

EXEMPLE DE PRÊT :
Financement global de **30 000 €** = 12 000€ à 0 %(1) + 18 000€(2) taux standard avec garantie Socama(3).

Exemples, à titre indicatif et sans valeur :

- **POUR LE PRÊT SOCAMA +(1) :**
  Pour un prêt de 12 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel de 0,00 %, **60 mensualités de 200,00 € Hors Assurance, Frais de dossier de 0,00 €, Taux Effectif Global fixe de 0,00 %.**
- **POUR LE PRÊT SOCAMA(2) ASSOCIÉ GARANTI (3) :**
  Pour un prêt de 18 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel de 1,20 %, **60 mensualités de 313,14 € Hors Assurance, Frais de dossier de 150,00 €, Taux Effectif Global fixe de 2.511 %, Commission de frais de gestion SOCAMA de 0.50 % l'an sur le capital restant dû, fonds de garantie SOCAMA 180,00 €, parts Sociales SOCAMA : 30,60 €.**

Renseignements : www.bpmed.fr ou au **09 69 32 26 13***

Ce financement est rendu possible grâce au soutien de la garantie de l'Union Européenne octroyée par COSME et le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS) et ce dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe.
Le FEIS a pour finalité d'aider à résoudre les difficultés de financement et de mise en oeuvre d'investissements productifs dans l'Union Européenne, notamment en garantissant un meilleur accès aux financements.

BANQUE POPULAIRE MÉDITERRANÉE
la réussite est en vous

** Appel non surtaxé, coût selon opérateur. (1) Offre valable jusqu'au 30/06/2019, sous réserve d'acceptation par la Banque et la SOCAMA et après expiration du délai légal de rétractation, sur une enveloppe globale de crédits de 10 M€ mise à disposition des artisans, commerçants et professions libérales (jusqu'à consommation globale de cette enveloppe). (2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire et la Socama. Voir les conditions applicables en agence. (3) Pour ces opérations, la Socama (Société de caution mutuelle) bénéficie d'une garantie au titre du programme cadre pour la compétitivité et l'innovation de la Communauté européenne.*

Banque Populaire Méditerranée Siège social : 457 Promenade des Anglais – BP 241 – 06292 NICE CEDEX 03 – Téléphone : 04 93 21 52 00 – www.bpmed.fr Banque Populaire Méditerranée, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable (articles L. 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit). 058 801 481 RCS Nice. N° d'immatriculation auprès de l'organisme pour le registre des intermédiaires en assurances (ORIAS) : 07 005 622. Document et photos non contractuels - Crédit Photo : Shutterstock - Conception : © commeuneimage.net - 01/2019*